L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 21 AOUT 1867. — Entre les rues Bienville et Conti.

DUPOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4
Prix d'un exemplaire, 10 cents.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE.
Paraissant le Mardi et le Samedi :
Par an, $8, par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à leur de côté des diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 cents le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page anglaise se paient $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces en ville, dans la page d'annonces, paieront $3 50 net le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, outre prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents nets la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées six fois.

Les comptes des personnes faisant régulièrement de annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 21 AOUT.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le Shérif—à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, un jugement rendu par la Quatrième Cour de District, pour la somme de $25,290, portant intérêt.

Par Louis Stern à Bros—à leur salle d'encan, rue du Camp, 400 lots de marchandises américaines, 300 lots d'habillements faits expressément pour l'automne, pour compte des consignations.

Par D. E. Morphy—300 rouleaux toile d'emballage, et 325 barillets de clous.

Par C. T. Nash—à 10 heures et demie, au No 248 de la rue Girod, le contenu de la maison : meubles, verrerie, porcelaine, articles en marbre, quincaillerie, outils et articles de charpentier et d'ébéniste, bois de construction, un cheval, charrette de déménagement, &c.

Par J. P. Bohmeau—à 10 heures et demie, rue Gravier 49 et 51, 20 caisses tabac en feuilles.

Par G. Léonard—à sa salle d'encan, une caisse de 212 douzaines [illegible] [illegible].

Par O. Vabiton—à 11 heures, à l'entrepôt de l'Aigle, encoignure Commerce et Notre-Dame, 63 barils whisky de choix, Bourbon.

Par Montgomery Bros & Co—à 4 heures P. M., sur la Promenade Carondelet, coin Tonti, une cargaison de bois de chêne et de cyprès.

Par Hodgson & Martin—marchandises sèches étrangères et américaines, lingerie, sans réserve.

Par A. Fulton—au No 40 de la rue de Chartres, marchandises sèches, habillements, lingerie, chaussures, &c.

☞ Achetez vos conserves et épiceries chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille Levée.

ATTENTION!

☞ Le shérif procédera aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, à l'adjudication d'un jugement de la somme de $25,290, &c. Voir aux annonces.

Toile d'emballage et clous—L'attention des acheteurs est appelée sur la vente de 300 rouleaux de toile d'emballage, qui aura lieu ce matin à 10 heures à Rio Ward House, et sur une autre vente de 325 barillets de clous, qui aura lieu à 10 1/2 heures du matin au No 47 de la rue des Magasins, par le ministère de D. E. Morphy, encanteur.

Planches de cypre—MM. Montgomery Bros & Co., vendront aujourd'hui 21 du courant à 4 heures P. M., Promenade Carondelet, sur le Vieux Bassin, au coin de la rue Tonti, 70,000 planches de cypre, de grandeurs assorties, 10,000 planches de chêne, en lots convenables aux acheteurs. Cette vente offre une belle occasion aux constructeurs et aux faiseurs de citernes.

Tabac en feuille—Les gardiens du port font vendre ce matin à 10 1/2 heures du matin, à la salle d'encan de J. Bohmeau, Nos 49 et 51 rue Gravier, entre les rues Tchoupitoulas et Nile Levée, du tabac en feuille légèrement endommagé à bord du navire Pacific, arrivé de New York. Nous appelons l'attention spéciale du public sur cette vente.

Les bons de levée.

Dans la crainte que les bons de levée de l'Etat de la Louisiane ne fussent pas bien accueillis des capitalistes du Nord, le général Sheridan, qui avait endossé ces bons, adressa le 31 juillet dernier au banquier James Robb une lettre où il l'invitait à prêter son assistance à deux membres du Bureau de levée désignés pour aller au Nord négocier ces bons. Cette lettre portait :

Il est à peine nécessaire que je dise que l'Etat de la Louisiane n'a qu'une faible dette, que la prospérité future de l'Etat ne fait pas l'objet d'un doute et que les capitalistes auront toute sécurité pour le rachat des bons et le fidèle paiement des coupons. Je n'ai pas besoin non plus de vous parler du haut caractère des hommes qui composent le bureau de levée, de leurs grandes fortunes et de leur dévouement aux intérêts et à la prospérité de l'Etat, de leur réputation parfaite et de leur habileté.

En conséquence, si vous pouvez aider le président du Bureau, M. J. H. Oglesby, à négocier ces bons, vous conférerez au peuple de la Louisiane une obligation additionnelle à toutes celles qu'il a contractées déjà envers vous dans la cause des améliorations et du progrès.

Très respectueusement, votre
P. H. SHERIDAN, maj. gén.

Il faut savoir gré au général Sheridan de sa sollicitude pour l'affaire des levées et la peine qu'il a prise pour faire réussir cette négociation de bons dont il est question dans la lettre qui précède. Mais si le général eut été entouré d'hommes connaissant mieux le pays, ces hommes-là lui eussent fait comprendre que le moment, où le million émis en billets d'Etat pour faire face aux dépenses courantes perdait de 20 à 25 pour cent, était mal choisi pour une négociation de $4,000,000 de bons additionnels, ou même pour une négociation partielle. Ils lui auraient fait comprendre aussi que le banquier James Robb, tout loyal qu'il puisse être et qu'il est en effet, ne pouvait en aucune manière servir à la négociation des bons. Pour donner du crédit aux autres, il faut en avoir soi même à revendre, et sans vouloir nuire en rien à la solidité financière de M. J. Robb, qui est certainement un banquier comme un autre, nous croyons qu'il n'a pas assez de puissance pour soutenir à lui tout seul un Etat comme le notre, qui a perdu par la guerre près d'une moitié de ses valeurs assessables.

Aussi, la combinaison paraît-elle avoir échoué. On nous assure que MM. les députés du Bureau de Levée, qui sont à New York depuis une quinzaine de jours, n'ont pas réussi à négocier un seul de ces bons, et qu'il est question d'emprunter $200,000 à la ville au moyen sans doute des billets d'Etat que la ville possède et qui subissent, comme on sait, de 20 à 25 p. 0/0 d'escompte. Certes, il vaudrait mieux pour la ville céder ses billets à l'Etat sur le pied de pair, à la condition d'en recevoir la valeur nominale plus tard en greenbacks, que de les écouler à perte comme cela aura nécessairement lieu. On assure que le Congrès endossera les bons de notre Etat aussitôt qu'il sera reconstruit. Si l'assurance valait quelque chose, ce que nous ignorons, l'opération serait avantageuse, et personne ne pourrait s'y opposer raisonnablement. Mais, pour que le Congrès endosse, il faut que la reconstruction se fasse, et, en tout cas, elle ne peut être faite avant juillet prochain. Ce n'est par conséquent que dans un an au plus tôt que la ville recevrait en greenbacks le montant des billets qu'elle livrerait aujourd'hui à l'Etat. Or, la ville pourrait-elle se passer pendant si longtemps de cette somme quand elle a elle-même une dette de papier-monnaie à payer.

Il ne serait pas impossible, au moyen d'économies bien entendues dans les dépenses municipales, de faire honneur à la question de temps, s'il on était sûr au moins de la solution congressionnelle. Mais la reconstruction commence à faire l'objet d'un grave doute. Un mouvement d'opposition très marqué est signalé déjà dans plusieurs Etats et la lettre du général Pope au général Grant n'est pas d'un favorable augure. Il pourrait arriver d'ici à quelques mois que ni le Sud ni le Congrès [illegible] [illegible] et tout le gouvernement [illegible]. La ville alors perdrait ses avances, qui ne [illegible] plus de rentrer [illegible] [illegible].

C'est approximativement le calcul que font aussi les capitalistes du Nord. Vendre les bons de l'Etat de la Louisiane au dehors paraît chose difficile en ce moment où les billets des Banques Nationales se déprécient [illegible] [illegible]. Mais il [illegible] [illegible].

Il faut convenir d'ailleurs [illegible] les membres du Bureau de levée [illegible] [illegible] l'opposition [illegible] [illegible]. Le général Sheridan [illegible] [illegible] riches, et cela est vrai. MM. Burnside, Oglesby, Smith disposent à eux seuls d'un beau nombre de millions. Pourquoi ne prennent-ils pas pour eux une partie au moins de cet emprunt? Peuvent-ils vraiment [illegible] [illegible] [illegible].

[illegible]

et l'emprunt serait dévoué à mêlé avant d'être réalisé.

Et d'ailleurs nous ne voyons pas que personne ne fut dans l'embarras et les efforts des commissaires du Bureau étaient consacrés de succès. Un emprunt négocié avec avantage ne sauverait pas la vallée. Il n'en faudrait pas un mais dix [illegible] serait ruiné à jamais. Il faut que les Radicaux fassent ce qu'ils désiraient [illegible], il faut qu'ils entretiennent à leurs frais les digues du Mississippi. S'il ne le peuvent pas, tant pis! que le fleuve soit libre de [illegible] ses eaux dans les bas fonds et les [illegible]. De toutes les solutions c'est peut être la meilleure.

Déplacement du général Sheridan.—On verra dans nos dépêches de ce matin que le général Grant a reçu de bonne grâce l'ordre du Président et que le revirement annoncé depuis deux jours s'accomplira à la lettre. Le général Sheridan n'est pas le mieux partagé. Il s'en va au Kansas, en passant par Washington, quand le major-général Thomas vient ici en droite ligne et quand le général Hancock revient de l'Ouest pour s'établir à Nashville. Il est mieux traité toutefois que ne le fut le général Banks, remplacé ici par le général Canby, sans être envoyé nulle part.

L'ordre du général Grant est précis et porte un air d'autorité qui ne semble admettre ni délai ni nonchalance. Nous pouvons donc attendre incessamment le général Thomas. Toutefois jusqu'à ce qu'il ait pris le commandement, le Génl. Sheridan exercera le sien, et les Radicaux du Conseil municipal, dont la générosité est exemplaire, voudront peut être en profiter pour lui arracher l'ordre de révocation invoqué par la résolution triomphalement votée hier soir, mais non encore triomphante. Ce qui est un peu différent.

La Nouvelle-Ibérie. — Une lettre du 17 août, de cette petite ville, lettre sans doute hyperbolique, parle ainsi à propos du fléau qui la désole :

" L'épidémie de 53 à la Nlle-Orléans n'était rien en comparaison de celle ci. Tous les lieux publics sont fermés et chaque maison est une maison de deuil. Je ne puis plus écrire; mon cœur est malade. Nous enterrons les morts en nous éclairant de la lumière des lampes, attendu qu'il y a du travail et le jour et la nuit."

Paris-Guide.—La seconde partie de cet intéressant ouvrage vient d'être reçue à la Plume de Bronze, magasin de Francis Bouvain, No 62 rue Bourbon.

Graines de jardinage. — Nous appelons l'attention des amateurs d'horticulture sur l'annonce de M. E. F. Virgin. On trouvera dans son magasin, 104, rue Gravier, un assortiment de graines fraîches et variées pour potager et jardin. Les habitants et les marchands de la campagne obtiendront des conditions libérales.

AVIS AUX FAMILLES.

☞ Nous sommes priés d'informer les personnes qui désirent assister à la distribution des prix du Collège de la Louisiane que les anciens élèves de cet établissement sont autorisés à recueillir les demandes et à présenter des listes auxquelles on satisfera avec le plus grand empressement.

Cette cérémonie aura lieu samedi prochain, 24 du courant, à la salle de l'Opéra.

Par une attention particulière, toutes les places du parquet seront réservées aux jeunes demoiselles des institutions de la ville et les jeunes écoliers qui se présenteront d'une façon décente seront admis sans carte d'invitation : le parterre leur sera destiné. 3

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE.—20 août.

Thermomètre de C. Duhamel, Opticien. Encoignure Chartres et Bienville.

6 heures A. M	79	degrés
Midi	85	"
3 heures P. M	87	"
6 heures P. M	84	"

Mortalité causée par les fléaux.—Il y a eu hier 11 décès causés par la fièvre jaune et 2 par le choléra. 19 personnes ont succombé aux maladies ordinaires. Total, 32.

Bureau de Santé.—Ce Bureau a siégé hier soir sous la présidence de M. Smith. La question de la Quarantaine a été agitée. Le Dr. Austin, président du comité de Santé, s'oppose à la levée de la Quarantaine, parce que, selon lui, la fièvre jaune n'a pas encore pris un caractère épidémique. Ainsi, de par M. Austin, nous avons deux sortes de fièvres jaunes : la fièvre jaune endémique qui n'est pas nécessairement épidémique, et la fièvre jaune d'importation qui est toujours épidémique.—C'est avec des balourdises de ce genre qu'on défend la Quarantaine, sans faire attention qu'on la tue pour toujours. Eu effet si cette fois la fièvre jaune n'a pas été importée et qu'elle soit épidémique, ne qu'elle est déjà, l'inutilité de la Quarantaine en ce cas paraît suffisamment prouvée, car la Quarantaine est établie dans la supposition que nous n'avons pas les fléaux dont elle doit empêcher l'invasion. Si nous recevions ces fléaux dans notre centre, il est souverainement ridicule de vouloir les empêcher d'entrer.

Enlèvement.—Augustin Mejoga (c), matelot appartenant au navire français Bon Père, arrivé dernièrement de Bordeaux, fut trouvé avec les avec les menottes, sur le pont de ce navire, en pleine vue de la levée. Ce spectacle avait attiré l'attention et excité l'indignation d'une foule de gens de couleur, surpris de revoir ici les instruments de l'esclavage. Ils s'approchèrent, et le capitaine leur dit qu'il avait mis les menottes au matelot parce qu'il avait manifesté l'intention de déserter le navire. Le nègre fut arrêté pour cause de désertion et emmené au corps-de-garde du Second District. Mais le capitaine n'ayant pas paru devant la Cour, le nègre fut relâché. Immédiatement après, Mejoga fit un affidavit contre le capitaine Boudhereau, l'accusant d'enlèvement et de faux emprisonnement. Le capitaine a donc paru devant le recorder Gastinel et a donné une caution de $500 pour garantir sa comparution.

Aldermen.—Une communication du contrôleur, la même qui est résumée dans notre rapport sur la séance des assistants, est référée.

Une résolution de l'autre Conseil autorisant le trésorier à convertir les billets d'Etat en papier des Etats-Unis, est référée.

Une communication d'Alexander Walker, ex-secrétaire du Conseil, explique l'état incomplet des procès verbaux. Ces lacunes sont dues à son absence pour les affaires de la ville et à l'inexpérience de son député.

M. Woolfley demande que la communication soit reçue et inscrite dans les minutes.

Le conseil vote à l'unanimité, moins M. A. Carrière, pour adresser au général Sheridan, une demande de destitution contre plusieurs officiers de ville. Nous avons désigné ces officiers dans le compte-rendu du Conseil des Assistants.

La dissolution du Bureau des Ecoles est enlevée. MM. Stapleton et Carrière seuls, votent contre.

Le Conseil s'ajourne à mardi prochain.

Assistants-Aldermen.—Réunion hier soir sous la présidence de M. Hepp; tous les membres sont présents à l'exception de MM. Straight et Sampson. M. A. Mary, le nouveau membre, prend la place de M. Lapène, démissionnaire.

Sur la demande du maire, une allocation de $1,000 est votée comme secours pour la Nouvelle Ibérie.

Rapport hebdomadaire du trésorier: Reçu: $34,633; dépensé, $34,066; balance, $403,036, dont $236,983 en billets d'Etat et $165,592 en billets de ville.

Référé, une recommandation du voyer pour la vente de la maison de Cour actuelle du recorder du 1er District et pour la construction d'une nouvelle bâtisse sur un lot vacant appartenant à la ville, côté sud de la rue Lafayette, entre Baronne et Dryades.

Une seconde communication du Trésorier établit qu'après la destruction de billets opérée le 17, le reste des fonds disponibles s'élevait à $91,037, en billets de ville.

Le Trésorier dit qu'il pressera la collection des créances de la ville à l'ouverture des Cours, et qu'il croit pouvoir attendre jusqu'à la collection des licences en janvier. Selon lui, il y aurait maintenant en petits billets une circulation de $2,500,000.

On trouvera dans notre partie anglaise une liste des propriétés de ville, non utiles au service public. A part deux ou trois dépôts d'armes, tous les terrains indiqués par le Voyer sont, à quelques exceptions près, des terrains de batture.

Le conseil des Assistants reconnaît comme bonnes, valables et obligatoires toutes les diverses émissions de papier faites précédemment. C'est sans doute ce que le Conseil a voulu dire, à moins qu'il ne se regarde dès aujourd'hui comme pouvoir législatif, en dépit de la charte de la ville et de la constitution de l'Etat.

Une résolution requérant que toutes les personnes élues à des places par le Conseil soient qualifiées selon le bill de reconstruction, subit la seconde lecture.

M. Flood propose d'annuler tous les contrats de charrettes employées par le voyer ou le commissaire des rues et de n'accorder ces contrats qu'aux entrepreneurs qui auront qu'une charrette. Adopté par 9 contre 4.

Est adoptée une résolution autorisant le collecteur des licences à faire collecter les droits de havre et à rendre ses comptes.

L'honorable résolution qui doit couronner cette fameuse séance qu'on n'oubliera pas :

Le général Sheridan est invité à révoquer le contrôleur de ville, le voyer, l'avocat et l'assistant avocat de ville et le receveur.

Après quoi le Conseil s'ajourne.

Nouvelles diverses.

Paris, 2 août.

—On écrit de Florence que le gouvernement italien, [illegible] par ses propres renseignements sur le caractère politique des paroles prononcées par le général Dumont dans son inspection de la légion d'Antibes, a reconnu la fausseté des [illegible] [illegible] [illegible].

—[illegible] [illegible] entre les gendarmes pontificaux et les brigands. Cent-et-un ont été [illegible] [illegible].

—Dans une autre rencontre, le fameux chef de bande Louis Antonini, son frère Thomas et deux autres brigands ont été tués.

—On lit dans le Journal de Genève du [illegible]:

[illegible]

—L'empereur Alexandre se rend à Livadia (Crimée) où se trouve déjà l'impératrice de Russie. Il restera en Crimée, dit la Correspondance russe, jusqu'à la fin de septembre.

—Hier matin a été publié à Londres le volume annoncé, il y a quelque temps, et qui est intitulé : *Premières années de S. A. R. le prince consort*.

L'ouvrage a été primitivement composé sous la direction de Sa Majesté, dit l'*Express*: il était uniquement destiné aux membres de la famille royale ou à d'autres personnes qui, par leur position auprès de Sa Majesté ou du prince lui-même, devaient naturellement s'intéresser à l'histoire de ses premières années. Le présent volume a été préparé sous la direction dont il est parlé plus haut, par le lieutenant général, l'honorable, G. Grey; mais les autres qui le suivront seront édités par M. Théodore Martin.

La traduction des lettres du prince, sauf quelques simples rectifications verbales, est faite par la princesse Helena. Le volume finit à la première année du mariage de Sa Majesté; le suivant commencera probablement par le récit du baptême de la princesse royale au commencement de 1841. L'édition est un beau spécimen de l'impression anglaise. Caractère, papier, reliure, tout est bien. Deux gravures, par William Holl, du prince Albert, à l'âge de vingt ans, sont d'une exécution parfaite.

—Il paraît décidé aujourd'hui que la reine d'Angleterre se rendra sous peu à Paris. Sa Majesté voyagera incognito. La visite de l'impératrice a sans aucun doute eu pour résultat de dissiper les dernières hésitations de la reine.

—Un de nos plus brillants officiers qui a fait partie de l'expédition du Mexique, M. Rocher, colonel du 3me zouaves, vient de s'allier à une des familles les plus honorables des Etats Unis d'Amérique, en épousant Mlle Edgerton.

La cérémonie du mariage, qui a eu lieu ce matin à dix heures et demie, à l'église de la Madeleine, avait attiré une foule élégante, parmi laquelle on remarquait un grand nombre de notabilités françaises et américaines. Les témoins étaient pour le marié: M. le baron Seillière, banquier, et M. de Grammont, duc de l'Esparre, colonel des carabiniers de la garde.

La mariée était assistée par M. le général Dix, major-général, ministre des Etats-Unis en France, et par le colonel Hay, chargé d'affaires près la cour de Vienne.

—On écrit de Bruxelles à la date du 1er août: La princesse Charlotte, accompagnée de la reine, est arrivée hier au château de Tervueren, où le roi et le comte de Flandres s'étaient rendus pour recevoir leur sœur.

Des ordres avaient été donnés par tout le trajet pour qu'on ne fit aucun bruit dans les stations que devait traverser le convoi. Cette précaution avait été recommandée par le docteur Bulkens, directeur de l'établissement d'aliénés de Gheel, envoyé par le roi à Miramar, pour accompagner la malade, à laquelle il a prescrit le calme le plus absolu.

Les équipages de la cour étaient entrés dans la station, et l'on a fait avancer jusqu'auprès du marche pied de la berline la voiture fermée qui devait emporter la princesse et la reine, de sorte que personne n'a pu voir la malade, d'autant plus que la station de Grœnendael est située dans une clairière de la forêt de Soignes, où le public ne s'arrête guère pour prendre le train.

Je ne vous dirai donc pas si, physiquement, la princesse a beaucoup changé depuis qu'elle a quitté le pays. Mais ce que je sais de la meilleure source, c'est que le docteur Bulkens, qui est élève du célèbre aliéniste Ghislain, a écrit à l'un de ses confrères qu'il a l'espoir de rendre la raison à l'infortunée malade.

La princesse Charlotte est sujette à de violentes crises suivies de longues prostrations, pendant lesquelles rien ne peut la consoler de l'absence de Maximilien. Elle sait, dit-on, qu'il est mort, mais elle le croit mort de maladie, et, dans ses moments de calme, elle parait se résigner à son infortune.

Le docteur Bulkens et la reine ont eu beaucoup de peine à l'arracher aux souvenirs qui la retenaient à Miramar; mais, pendant le voyage, elle s'est attendrie en songeant qu'elle allait revoir ses frères et la terre natale, qu'elle a quittée pleine d'illusions et d'espérances pour suivre son mari. Il y a de cela dix ans, presque jour pour jour, car c'est le 27 juillet 1857 qu'a eu lieu le mariage de la princesse.

Le château de Tervueren, où se trouve en ce moment la princesse, appartient au domaine national, et il a été mis par une loi à la disposition de la famille royale. Ce château, qui avant la révolution de 1830 était habité une partie de l'année par les princes de la famille d'Orange, a été conservé dans l'état où il était à cette époque. Le mobilier n'a pas été changé, et l'on montre aux visiteurs la salle de bal, qui est très brillante, et les appartements des princesses d'Orange.

Le château, qui n'a rien de monumental, et paraît avoir été bâti pour servir de rendez vous de chasse, est entouré d'un parc immense, entièrement clos de mur et plein de gibier. C'est un des sites les plus pittoresques des environs de Bruxelles.

On lit dans le *Moniteur* :

A l'occasion de la fin cruelle de l'empereur Maximilien, un très grand nombre de personnes en France ont adressé à S. M. l'empereur François Joseph des lettres exprimant la douleur que leur inspire la mort de l'illustre victime, et leurs sympathies pour la famille impériale d'Autriche.

En présence de l'énorme quantité de ces lettres, Sa Majesté impériale se trouve, à son grand regret, dans l'impossibilité de répondre isolément à chacune d'elles. Sa Majesté a donc chargé son ambassade à Paris de dire publiquement combien elle est touchée de ces manifestations, qui témoignent de nouveau et d'une façon si éclatante des sentiments nobles et généreux de la nation française, et de remercier toutes les personnes qui ont bien voulu s'y associer.

En exécutant cet ordre de son auguste souverain, l'ambassade impériale et royale exprime, de son côté, sa reconnaissance à tous ceux qui, à l'occasion du même événement, lui ont écrit pour la prier d'être l'organe de leurs sentiments auprès de S. M. l'empereur d'Autriche.

La Reine de Hanovre.

La persécution l'a emporté, et la reine de Hanovre a quitté, le 23 juillet, le château de Marienbourg. Accompagnée de sa fille puînée, la princesse Marie, elle est partie pour se rendre à Hietzing, près de Vienne, auprès du roi Georges V.

Ce n'est pas sans peine que la Prusse a remporté cette inglorieuse victoire. Pour l'obtenir, elle a prodigué à la reine les mauvais procédés, les vexations, les intimidations. La reine était en quelque sorte gardée à vue; elle ne pouvait communiquer que très difficilement avec le dehors; mais elle avait auprès d'elle des serviteurs dévoués, elle était en terre de Hanovre, et pour la faire quitter cette terre, où elle était aimée, elle supportait tout, et répondait aux invitations qui lui étaient faites de s'en aller: "J'habite en simple particulière une propriété privée qui est à moi, et j'ai le droit d'y rester."

Mais le roi Guillaume de Prusse n'entend pas le droit de la même manière, et dernièrement il fit signifier à la reine qu'elle eût: 1o à congédier les personnes de sa suite et les gens de son service, et à accepter un entourage choisi par la Prusse; 2o à faire hisser sur son château le pavillon royal prussien; 3o à laisser monter la garde du château par un détachement de troupes prussiennes. Trois jours lui furent donnés pour réfléchir; en même temps elle reçut avis que si, à l'expiration des trois jours ces conditions n'étaient pas acceptées, son expulsion aurait lieu, au besoin par la force.

C'est alors qu'elle s'est décidée à s'éloigner, et nous le regrettons : elle aurait dû rester jusqu'à ce que la Prusse exécutât sa menace. Puisque le roi Guillaume avait résolu d'expulser une femme du château où elle vivait dans la retraite, après l'avoir dépouillée de ses Etats, elle ne devait pas le priver du surcroît de bonne renommée que lui aurait valu l'accomplissement de ce glorieux exploit.

Ce départ a causé dans tout le Hanovre une profonde douleur. Le peuple, attaché à la dynastie nationale, trouvait une sorte de consolation dans les respects dont il pouvait encore entourer son ancienne souveraine.

Les agents prussiens avaient, paraît il, pris toutes les mesures de précaution imaginables pour empêcher des manifestations au moment de son départ. Malgré leurs précautions les populations n'ont pas laissé de témoigner de leurs sentiments de fidélité à la reine persécutée. Partout sur son passage, ont éclaté les mêmes sentiments de regrets et de sympathie.

C'est la *Gazette nationale*, de Berlin, qui le constate elle-même. "Ainsi, dit-elle, à la gare d'Alfeld, des jeunes filles jetèrent des fleurs blanches et jaunes dans la voiture de la reine; à celle de Gœttingen, un public assez nombreux, appartenant principalement aux classes supérieures, salua le train par des vivats et en le couvrant de fleurs et de couronnes. A Gœttingen, le prince héritier de Lippe, qui fait ses études dans cette ville, monta dans la voiture de la reine pour l'accompagner pendant quelque temps. Des démonstrations semblables à celles d'Alfeld et de Gœttingen eurent lieu à la plupart des stations.

Toutes les correspondances représentent l'état du pays comme lamentable. "Nous sommes entourés, disent-elles, d'espions prussiens, maltraités par les employés, appauvris par d'énormes impôts. Toutes les épargnes du royaume sont transportées à Berlin."

Voilà la conquête prussienne; elle se résume d'un seul mot: la spoliation.

On lit dans la *Correspondance générale* que la reine Marie de Hanovre et la princesse Mary, sa fille, sont arrivées à Vienne le 25 juillet. Le roi de Hanovre s'était rendu à la gare pour la recevoir. Il était accompagné du prince royal et de la princesse Frédérique, revenue expressément d'Ischl, où elle se trouvait en visite auprès de l'impératrice d'Autriche.

Le feld maréchal lieutenant baron de Reischach, le ministre comte de Platen Hallermund, le chambellan comte de Wedel, étaient venus au devant du roi. Il y avait en outre à la gare une nombreuse société d'élite.

Les dames hanovriennes qui se trouvaient à la cour de Hietzing étaient toutes présentes, en grand deuil.

Le premier chambellan de la cour impériale, M. le prince de Hohenlohe, arriva bientôt aussi pour complimenter, au nom de l'empereur d'Autriche, la reine de Hanovre.

A huit heures et demie, le train entrait en gare, et la foule salua la reine par les plus chaleureuses acclamations.

La reine, à sa descente de voiture, se jeta dans les bras de son auguste époux. Cette scène touchante émut jusqu'aux larmes la plupart des témoins de l'entrevue. La reine paraissait très souffrante, et tout le monde remarqua combien les chagrins avaient blanchi ses cheveux. On lisait sur sa figure les traces des derniers événements qui ont plongé dans l'affliction la famille royale hanovrienne et ses fidèles sujets.

La reine était accompagnée par son chambellan, le baron de Stockhausen (le même que les Prussiens ont retenu presque un mois dans les cachots de la forteresse de Minden), par Mme la baronne de Heimbruch, dame d'honneur, par son médecin ordinaire, M. le docteur Schmidt, etc.

Lorsque le cortège s'est mis en route pour Hietzing, où la reine, dont la santé est fort ébranlée, habitera une petite ville, le public poussa de nouveaux et chaleureux vivats.

Le 26 juillet, à midi, la reine Marie a reçu la visite de l'empereur d'Autriche et des archiducs et archiduchesses présents à Vienne.

—On peut voir en ce moment, à la Bibliothèque impériale, un boulet de canon gros comme le poing. C'est ce petit boulet qui tua, le 27 juillet 1675, il y a quatre-vingt-douze ans, le grand Turenne.

[illegible] [illegible] [illegible]

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Administration du gén. Grant.

Sa rigide économie.

Ordre du Président au gén. Grant.

Ordre du gén. Grant pour exécuter celui du Président.

Thomas, Hancock et Sheridan.

Revirements, déplacements et remplacements.

L'Hon. J. K. Reagan pardonné.

Londres, 20 au soir—Consolidés 94 5/8. Bons 73 3/8.

Liverpool 20, au soir—Coton lourd et en baisse de 1/16 à 1/8, mid. upl. 10 3/4, mid. Orléans 11 1/4. Vendu 8,000 balles. Avis de Manchester, défavorables. Tissus et filés, inactifs avec une tendance à la baisse.

Londres, 20 au soir—Sucre languissant à la côtière.

Rome, 20—La mission des Etats-Unis, auprès du Saint-Siège ayant été discontinuée, la légation américaine dans cette ville est à vendre.

Londres, 20—Lord Monck ne retourne pas en Angleterre; il restera une année de plus au Canada à la tête du nouveau gouvernement.

Galveston, 20—A. B. Hall, du comté de Harrison est nommé shérif à la place de J. R. Proudfoot, absent.

Toutes distinctions pour raison de couleur, de race ou de condition antérieure, pour les compagnies de chemins de fer ou toutes autres compagnies de transport, sont interdites par ordre militaire.

La fièvre jaune se propage. 34 enterrements ont eu lieu lundi. Ont succombé A. W. Clegg et la femme du capitaine W. S. Albert de New-York.

Vicksburg, 20—Descendu, le National à 7 P. M. Le fleuve baisse.

Mobile—Pas de vente de coton. Marché sans changement, reçu 403 balles. Bonnes nouvelles des récoltes de l'intérieur.

Louisville, 20—Hausse sur le tabac. Vendu 174 boucauts de $3 à $5. Farine $7 50. Coton, bien tenu de 24 à 25.

St-Louis, 20—Tabac actif. Farine calme, de $7 à $8. de choix $12, whiskey $2 25.

Cincinnati, 20—Coton plat à 26. Beurre en hausse de 3 à 4 c. Chandelles du Star en hausse à 24 à 24 1/2. Saindoux calme à 12 1/4.

Il a plu dans tout l'Ouest hier soir, mais pas assez pour faire aucun bien aux récoltes.

Washington, 20—Enregistrés dans le 2d ward aujourd'hui, 85 blancs et 60 noirs. Total en deux jours, 143 blancs et 281 noirs.

Temps clair et chaud. Les plantations sont encore inondées, au grand détriment des récoltes.

Savannah, 20—Coton calme. Faibles transactions à 26 1/4. Reçu 632 balles.

Columbia, 20—Enregistrés aujourd'hui 102 votants dont 42 blancs et 60 noirs.

Augusta, 20—Coton plus actif, mais prix plus faciles. Vendu 88 balles à 23 1/4.

On annonce positivement que H. S. Fitch, avocat des Etats-Unis poursuivra, à la prochaine session de la Cour des Etats-Unis pour l'Etat de Géorgie, huit loyalistes du Sud qui, dit-on, ont prêté serment contrairement à la loi et aux faits.

Charleston, 20—Coton plus faible. Vendu 76 balles. Middling 26 à 27. Reçu 107 balles.

Enregistrés aujourd'hui 361 votants dont 227 blancs et 134 noirs.

Baltimore, 20—Coton ferme et rare, à 28 1/2 et 29. Farine inactive et nominale.

New York, 20—Coton un peu en baisse. Vendu 1,000 balles à 28 et 28 1/2.

Le *Post* dit dans son article financier: L'argent est toujours abondant. Plus d'offres que de demandes. Fonds inactifs et en baisse. Gouvernements difficilement soutenus, avec une faible demande.

Une dépêche de Washington dit : L'administration de Grant au département de la guerre étonne par sa rigide économie et par le renvoi d'employés inutiles.

Washington, 20—Le Revenu a reçu aujourd'hui $223,000 seulement.

Quartier Général de l'armée.
Bureau de l'Adjudant Général.
Washington, 19 août 1867.

Ordres Généraux No 77.

1—L'ordre suivant a été reçu du Président:

Hôtel de l'Exécutif, Washington,
19 août 1867.

Le Maj. Génl. Geo. H. Thomas est, par la présente, assigné au commandement du 5ème District militaire créé par l'acte du Congrès du 2 mars 1867. Le Major Général Sheridan est, par la présente, assigné au département du Missouri. Le Secrétaire de la guerre par intérim donnera les ordres nécessaires à l'exécution de cet ordre.

Signé : ANDREW JOHNSON.

2—Conformément à l'ordre qui précède, du président des Etats-Unis, le Major-Général Thomas remettra, sur le reçu de cet ordre, son commandement actuel à l'officier qui vient immédiatement après lui et se rendra à la Nouvelle Orléans, Louisiane, pour relever le Général P. H. Sheridan de son commandement du Cinquième District Militaire.

3—Le Major Général P. H. Sheridan, aussitôt qu'il sera relevé du commandement du Cinquième District par le Major-Général G. H. Thomas se rendra au Fort Leavenworth, Kansas, et remplacera le Major Général Hancock dans le commandement du département du Missouri.

4—Le Major Général Hancock, aussitôt qu'il sera relevé du commandement du Missouri par le Major Général P. H. Sheridan, se rendra à Louisville, Ky., et prendra le commandement du département du Cumberland.

5—Le major général G. H. Thomas continuera à exécuter tous les ordres qu'il pourra trouver en force dans le 5e district militaire au moment où il en assumera le commandement, à moins qu'il ne soit autorisé par le général de l'armée à les annuler, altérer ou modifier.

6—Le major général Sheridan avant de relever le major-général Hancock se rapportera en personne à ce quartier-général.

Par ordre du général Grant,
E. D. Townsend, A. A. Gén.

New York, 20—Le marché monétaire a clos à des taux fermes. L'or a fléchi par suite de l'annonce qu'il y a contradiction dans le rapport des fraudes à la Trésorerie, et à la clôture des transactions la cote était de 141 1/8. L'or au comptant abonde et les emprunts tombent. Le change étranger est languissant et inactif à 109 5/8 à 109 3/4. Les gouvernements ont faibli vers la clôture par suite de la nouvelle d'une baisse sur les marchés européens. Les stocks étaient généralement mieux tenus à la clôture.

Le steamer Arizona, d'Aspinwall, a apporté $914,000 en espèces.

La construction du chemin de fer de Costa-Rica inter-océanique doit commencer sous peu.

Le général Gutierrez, Président de la Colombie, est arrivé à Panama, venant d'Angleterre, et doit se rendre à Bogota.

Le steamer des Etats-Unis Susquehana était à Aspinwall.

Aux Barbades, on a retiré des mines 132 livres d'or dans l'espace de trois semaines.

Une bataille s'est livrée à Rio Hacha, contre les adhérents de Mosquero et les forces du gouvernement Colombien; mais elle n'a eu aucun résultat décisif—200 tués et blessés de part et d'autre.

Les relations officielles entre le Pérou et le Brésil sont suspendues.

Le ministre américain, au Pérou, le général Hovey, était parti pour le Chili, afin de faciliter les négociations de paix entre les gouvernements du Chili et d'Espagne. Le ministre chilien était revenu au Pérou, ce qui prouve que les meilleures dispositions existent entre ces deux gouvernements.

Des avis de Sidney, Australie, en date du 1er juillet, disent qu'une tempête qui a duré cinq jours, a dévasté tout ce pays. L'eau a emporté des centaines de maisons et des milliers de bestiaux. Les récoltes étaient complètement détruites, et nombre d'habitants ont perdu la vie. On était venu au secours de plusieurs centaines de personnes qui, pour se soustraire à ce déluge, étaient montées sur des arbres, des meules de paille ou le toit des maisons.

Nombre de ces infortunés mouraient de faim, se trouvaient sans abris et complètement nus. Quatre goëlettes s'étaient perdues, et plusieurs hommes de leur équipage avaient péri.

Dans la Nouvelle Zélande, ces mêmes sinistres ont eu lieu, mais personne n'avait péri.

Washington, 20—Une lettre vient d'être reçue de l'honorable J. H. Reagan, annonçant qu'il avait obtenu son pardon. Il considère que la suppression des nègres est inévitable dans le Sud.

(*Dépêches d'hier après-midi.*)

Liverpool, 19 au soir—Le coton a fermé avec une tendance à la baisse; bien que les cotons n'aient pas changé—Mid. upl. 10 7/8; Orl. 11 1/8.

Londres, 20—Le *Daily News* dit que les affaires commerciales s'améliorent. Le marché monétaire est ferme.

Le coton est très inactif par suite de grands envois reçus d'Amérique.

Liverpool, 20—Coton inactif sans changement de prix.

New York, 20—Le Scotia, avec des avis du 11 est arrivé.

Trois régiments ont été envoyés d'Irlande au Canada.

Le duc de Montrose a exprimé l'espoir, à la Chambre des Lords, qu'une communication quotidienne de poste serait bientôt établie avec les Etats-Unis.

Des rapports officiels disent que de janvier à juillet il y a eu 68,376 cas et 32,074 décès de choléra en Italie.

San Francisco, 20—Le Sacramento, pour Panama, emporte $1,867,000 en espèces.

Le grain arrive en abondance.

Les troubles indiens dans le Idaho et l'Arizona continuent.

New York, 20—Fonds inactifs et lourds. Or, 141 1/2. Coton, calme à 28 1/2.

Musiques militaires étrangères.

LEURS ADIEUX.

La fête des musiques militaires de dimanche dernier, complémentaire de celle du concours, avait attiré encore beaucoup de monde au palais des Champs-Elysées. La recette s'est élevée à plus de 20,000 fr.; celle du concours avait été de 66,000 fr. Au nouveau programme n'ont concouru que les musiques étrangères. La Hollande et la Bavière ont été la mieux appréciées qu'à leur première exhibition; ce sont d'excellents orchestres et bien dirigés. Le chef de la musique des Pays-Bas est même un novateur; il a proposé une distribution nouvelle et raisonnée des instruments d'harmonie. Nous ne sommes pas assez versé dans cette question spéciale pour en dire notre avis autrement que sur nos impressions, qui, d'ensemble, sont excellentes. On a mieux compris à cette seconde audition les hésitations qu'avait éprouvées le jury à l'égard de ces deux musiques, qui, l'une et l'autre, ont eu des voix pour être classées dans les seconds grands prix.

La musique prussienne a eu, cette fois, le désavantage de venir la dernière,—ainsi l'avait voulu le sort, qui lui avait été moins favorable qu'à la séance du concours,—alors que l'attention était fatiguée; cette condition désavantageuse a facilité le triomphe de la musique autrichienne, qui a vaincu sur toute la ligne.

Chaque jour de la semaine on a entendu séparément au Cirque, à l'Athénée, au Concert des Champs Elysées, un peu partout, les musiques étrangères. L'Exposition a tiré de l'appel musical qu'elle a fait aux Sociétés orphéoniques, de fanfare et d'harmonies civiles, et surtout aux musiques militaires, un éclat inattendu; de tous les concours, on peut, tout jeu de mots à part, dire que c'est ce dernier qui a fait le plus de bruit.

Nous ne suivrons pas ces exhibitions individuelles dans lesquelles les pauvres allemands n'ont pas été oubliées, pour arriver à la fête d'hier, la plus touchante, la plus émouvante, la plus enlevée, la plus flatteuse pour la musique autrichienne.

Depuis quatre heures de l'après-midi, des flots de population convergeaient de tous les points de Paris vers les Tuileries, où il avait été annoncé qu'elle se ferait entendre à cinq heures. Ce mouvement ondulatoire produisait l'aspect d'un jour de feu d'artifice, de revue, de grande fête. Les Tuileries n'ont pas tardé à regorger de monde. Fortunés ceux qui ont pu s'approcher assez du foyer de l'harmonie pour en recevoir quelques rayons. On a prêté une attention religieuse à ce concert, dont le programme varié offrait des aliments succulents pour tous les goûts. La voix du peuple a consacré à son tour le succès de la musique autrichienne, elle a reçu des ovations enthousiastes après chaque morceau, surtout après la *Marche aux flambeaux*, de Meyerbeer, dont M. Zimmermann, pourtant, accélère quelques uns des mouvements. La garde de Paris a mieux les traditions du maître.

L'Empereur et l'Impératrice ont traversé la grande allée en voiture découverte, allant au pas, se frayant péniblement un passage au milieu de ce vaste océan populaire. Leurs Majestés, acclamées par les masses, se sont arrêtées un instant, et les Autrichiens ont aussitôt interrompu le morceau commencé pour les saluer de l'air national.

Le concert s'est terminé à 6 heures, et la foule se retirait dans le ravissement, lorsque quelques accords ont frappé son attention du côté du jardin réservé. On y a bientôt aperçu, groupées par corps, et en grande tenue, toutes les autres musiques étrangères, exécutant en marche, chacune à son tour, des pas redoublés suivis de l'air national français. Ce défilé a été, pour ceux qui ont pu l'entendre à travers la grille et les haies, un spectacle rare, étourdissant. Il était près de 7 heures lorsque Leurs Majestés ont été salués des saluées de ces trois hourras bien fournis par les bandes militaires. C'était l'heure des adieux.

On disait que ces hourras étaient provoqués par la remise de deux croix d'honneur à MM. Wieprecht et Zimmermann; elles avaient été rarement mieux placées à l'étranger. Les musiques ont traversé le palais et sont sorties en rang dans la cour des Tuileries qu'elles ont quittée par le nouveau guichet du bord de l'eau.

Cet empressement de la population à assister aux fêtes musicales et leur goût si prononcé pour les musiques militaires d'harmonie, sont de nature à faire réfléchir sur la portée de nos trente de la récente suppression, dans notre armée, des musiques de cavalerie et d'artillerie, et à provoquer un retour sur cette mesure. L'économie qu'elle procure au budget ne saurait compenser les tristesses qu'elle entraîne. Avant ces derniers temps si fertiles en merveilles, on ne faisait peut-être pas assez l'idée du rôle que jouait la musique militaire,—je ne dis pas harmonique, car l'uniforme ajoute à l'effet,—non seulement à la guerre pour exciter le soldat, soutenir son moral, réveiller son ardeur, doubler son courage, mais combien de puissances pures, élevées, civilisatrices se rattachent à la présence dans les villes de garnison, dont quelques unes de faible importance, sont déshéritées de spectacles, de concerts, de plaisirs intellectuels et artistiques.

Elles n'avaient occasion d'entendre de musique que celle que faisait sur la place publique, à jour fixe, la musique du régiment caserné dans la localité. C'était le rendez-vous de la cité tout entière; les élégants et les élégantes s'y prélassaient sur des chaises réservées; le populaire, de tout sexe, se pressait debout ou sur les bancs communs de la promenade, et ne pouvant se plaindre de nulle part chacun de concert en plein vent. Pour les amateurs de fanfare et d'orphéon, c'était une excellente leçon gratuite d'ensemble. Souvent un solo était également enseignant un soprano, un baryton, aux virtuoses de la localité, qui, par [illegible], la fantaisie de piano ou l'air d'opéra, la romance à la mode. Ces développements publics, distrayant et civilisateurs, développaient le goût de la musique dans toutes les sphères de la société.

La province s'est elle donc tant d'attractions capables de contenir le mouvement d'émigration qui la désole et l'appauvrit, pour lui enlever sa petite la récréation musicale à qui l'heure avait fait de ses plaisirs les plus chers, les plus populaires, l'objet de regiments de cavalerie et d'artillerie !

Paris, en révélant comme il vient de le faire, par les grandes lignes qui accusent tous ses faits et gestes, un besoin populaire, général, qui avait été moins marqué, quoique non moins réel et senti, dans les manifestations départementales, a gagné la cause des musiques françaises supprimées. Nos récentes fêtes, avec leurs émotions et leurs enthousiasmes, fournissent les éloquents et harmonieux considérants du décret réparateur qui, nous en faisons le vœu au nom des départements, doit ne pas tarder à prescrire leur prompt rétablissement.

BULLETIN FINANCIER.

Mardi soir, 20 août.

L'activité n'a été qu'ordinaire aujourd'hui. La farine a haussé à cause du faible approvisionnement; il n'y a pas eu de changements ailleurs. On a offert peu de coton et les courtiers se sont montrés exigeants; il s'est vendu 650 balles, à des prix irréguliers, mais plus fermes. A la clôture, le marché tendait à la hausse. Les transactions des trois derniers jours s'élèvent à 1,500 balles contre 1,850 la semaine dernière, dans la même période.

Il a régné plus d'animation qu'hier dans le numéraire. L'or a ouvert nominalement à 140 1/2 à 140 3/4 contre 141 1/2 dans Wall street; après avoir haussé, puis fléchi, il a clos ferme à 140 1/2. — Les offres étaient rares et les acheteurs étaient fort peu empressés. Les opérations embrassent $2000 en différentes pièces, à 140; $2500 à 140 1/4; $2000 et $10,000 à 140 1/2; $15,000 au même taux, et $2000 à 140 3/4.—Dans l'argent, $800 en demi-piastres américaines, à 133 1/4; 4000 piastres mexicaines à 144 3/4, et $30 0 dito, en petites sommes, à 144 1/4 à 145.

Le change étranger a suivi la marche ascendante de l'or. Il ne s'est guère offert de traites commerciales et la demande pour les remises était faible. Les seules transactions qui aient eu lieu sont: 1,000 livres en traite connaissements, à 152 1/2, 1,000 livres de banquier à 154 1/2, 1,000 livres dito au même taux et 1,600 livres de banque à 140 pour de l'or.—Dans le change sur France, 70,000, en change commercial, à 3.70 et 20,000 de banque à 3.60.—Le sterling peut être coté nominalement à 151 1/2 à 152 1/2 les traites-connaissements, 153 à 154 le No 1 à première classe et 155 le change de banque; le change sur France à 3.70 à 3 60 le commercial No 1 et 3.62 1/2 à 3.60 le change de banque.

Le change américain est resté calme et sans variations. Les banques ont tiré sur New York à 1/2 de prime, taux auquel la demande a été modérée. Il y avait peu de change commercial; il s'est vendu que $15,000, sur New York, à vue, à 3/8 et 7/16 de prime, $10,000, $12,000, $20,000 et $35,000 à 3/8, $25,000 à 5/16, $10,000 et $10,000 à 1/4, $7,000, à trente jours de vue sur New York, à 3/4 d'escompte, et $10,000 dito au même taux. Les cours du change commercial étaient, à la clôture, de 1/4 à 3/8 de prime à vue, 1/4 à un jour, pair à 1/2 d'escompte à dix et vingt jours, 3/4 à trente jours et 1 1/2 à 1 3/4 à soixante jours.

Il ne s'est pas vendu d'actions.

La même remarque s'applique aux bons de la ville. Nous cotons encore—les consolidés à 80 à 88 et les émissions en faveur des chemins de fer à 76 à 78, suivant les coupons. Les "sixes" de la Louisiane sont cotés à 58 à 60; les bons du chemin de fer des Opelousas, Ières hypothèque, à 72 à 73; les billets (monnaie) du chemin de fer de Jackson, à 70 à 72; les bons du chemin de fer des Opelousas, première hypothèque, à 54 à 55. $2,000 en petits billets de la ville se sont vendues à 76 1/2 et $3,000 en gros billets, à 87.—Les billets de la Banque de la Louisiane sont cotés à 43 à 44 et les billets du Trésor de l'Etat à 75 à 76.—Les petits billets de la ville sont à 3 à 4 et les gros à 11 à 12 et 13 0/0 d'escompte.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE,
Mardi, 20 août 1867

Coton—Le mouvement, aujourd'hui, a été restreint pendant toute la journée. Le marché, à cause de la décroissance du stock actuel, a été mal pourvu, et comme les facteurs ont constamment refusé de tâcher à payer, la plupart des acheteurs ont été obligés de se tenir à l'écart, leurs limites ne leur ayant pas permis de payer les taux demandés. Partant, les transactions de la journée n'ont pu embrasser qu'un montant de 650 balles, prises par six courtiers à des prix en quelque sorte irréguliers, mais généralement en harmonie avec les cotes suivantes : ordinary 21 à 23 c, good ordinary 24 à —, low middling 26 1/2 à — et middling 28 1/2 à — A la clôture, le marché a montré la tendance à une animation plus grande encore. La ton défavorable des nouvelles de New York et de Liverpool n'a, à ce qu'il paraît du moins, exercé qu'une bien faible influence sur la place. Les ventes, durant les trois jours qui viennent de s'écouler, ont embrassé 1500 balles, prises pour le Nord et pour l'étranger. Les cotons reçus, provenant dit, depuis vendredi soir—abstraction faite des envois reçus de Mobile, de la Floride et du Texas, s'élèvent à [illegible] inclus dans lesquels [illegible] ont embrassé un montant de 645 balles, contre 611 reçues durant le même laps de temps la semaine dernière montrant ainsi une augmentation de 34 balles. Les exportations durant la même période, ont embrassé 3125 balles, le tout pour le cabotage.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1866, balles		102,089
Reçu aujourd'hui	99	
précédemment	765617—765717	
Balles additionnelles, composées de cotons envoyés, épaves, de rebuts, et d'expéditions		12863 778049
		881129
Expédié aujourd'hui		
précédemment		
Stock en mains		20741

Tabac—La stagnation croissante qui règne dans cette branche est cause que le marché a été bien pauvrement approvisionné; les vues extrêmes des détenteurs—peu disposés à faire des concessions—ont fait qu'aucune transaction notable n'a pu avoir lieu. Nous continuons à coter :

Léger—Inférieur lugs, 4 à 4½, good lugs 4½ à 5, inferior à common leaf, 6 à 7½, medium leaf 8 à 10½, fair leaf 11— à 13, fine leaf 13½ à 15½, choice selections 16½ à 18½ cts.

Lourd—Inferior and trashy lugs 4½ à 5, good lugs 5 1/2 à 6, in. à com. leaf 7½ 8½, medium leaf, 9 à 11½, fair, 12 à 13½, fine 14½ à 18— choice selections 18½ à 21.

Sucre—Nous n'avons à signaler aujourd'hui aucun changement dans le sucre. Il n'y a à vendre que très peu de l'article de provenance louisianaise et on outre pas beaucoup de sucre de Cuba, mais assez pour faire face à la demande qui est limitée et n'est que locale. Aucune vente notable n'a transpiré, et il n'y a sur le marché, aucun acheteur de forts lots ou de lots ronds. La demande, qui ne se fait que pour le détail est remplie à 15½ à 15 1/2 cts la livre de Louisiane fully fair, 15½ à 16 cts pour le prime à choix et 17 ¼ pour le bon jaune clarifié. Le sucre de Cube se vend en commerce local ou aux épiciers à 12 7/8 à 13 ½ c la li. des Nos 12 à 13 en caisses, 13½ à 14½ c pour les Nos 14 et 15, 15 à 15 1/2 pour les Nos 16 à 18 et 15¾ à 16¼ cts pour les Nos 19 à 20.

Mélasse—Nous avons pris note de l'arrivée d'un lot de 113 barils venant de la côte supérieure. Ce renfort est sur le marché, mais il n'a pas encore été vendu. Cet envoi est la balance d'une récolte, récolte dont nous avons parlé en-médi dernier comme ayant été retenue à la campagne, et constitue le stock qui se trouve maintenant sur le marché. Les 9 barils et les 6 demi barils reçus hier n'ont pas encore été vendus. Faute de ventes de mélasse de la Louisiane nous ne pouvons donner des cotes quant à cet article. Il en a fait que, des affaires en détail dans la mélasse de Cube, laquelle se vend à 52 1/2 à 55 c le gallon.

Il n'y a pas eu d'arrivage de l'Ouest depuis notre dernier rapport.

Farine—Les dispositions ont été meilleures, aujourd'hui, sur le marché. La superfine a éprouvé quelques demandes, et le stock de la qualité est de beaucoup réduit, ce qui a mis les détenteurs à même d'obtenir une hausse de 25 à 50 c le baril du grade en question. Les transactions ont embrassé 1725 barils, en lots et dont 50 de superfine, 150 et 250 de double extra, 100, 100, 100 et 150 de choix à des conditions privées 50 de farine sans marque à $8 50, 75 de superfine à $8 75, 100 do à $8 87 1/2, 50 do à $9, 100 de double extra à $10, 301 de bas triple extra à $11, et 100 d'extra de choix à $12 50 le baril.

Maïs—Le marché est calme, le stock faible et la demande limitée. Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 2100 sacs, dont 900 de blanc mélangé à $1 10, 600 do et 500 de blanc à $1 12 1/2 le boisseau.

Avoine—Le marché est calme, mais ferme, le stock est faible et la demande modérée. Ventes de 600 sacs, en lots à 70 cts le boisseau.

Son—Nous n'avons pas entendu parler de ventes de lots ronds aujourd'hui, mais nous cotons nominalement à $1 12 1/2 à $1 15 les cent livres.

Foin—Environ 140 balles de prime vendues en divers lots à $30 le tonneau. Les grades de choix éprouvent quelques demandes, et le stock de ces qualités est faible; les autres qualités sont calmes et nominales.

Porc—Ventes, aujourd'hui de 50 et 50 barils de mess à $26 le baril. Le marché est calme mais ferme, et bonne demande pour le placement à $26 25 à $26 50 le baril.

Bacon—L'approvisionnement de bacon est faible et la demande pour le placement bonne à 14 c pour les épaules, 18 c pour les côtes dressées, et 19 c pour les côtes clair. Le jambon, dans la qualité. Un lot de 40 barriques de jambons passés au sucre vendu à 22 1/2 c la livre.

Saindoux—Le marché est calme, mais ferme. Ventes par placements à 14 c, l'article en baril, en tierçon 14 1/2 c et en bardlet 14¾ à 15 cents la livre.

Viande verte—Les épaules salées à sec se vendent en détail et en magasin à 12¾ cents la livre.

Toile d'emballage de l'Inde—Se vend en détail à 26 c pour l'article en rouleaux et 27½ à 28 pour l'article en balle.

Corde d'emballage—Se vend en détail de 10 à 10 1/2 c la livre.

Whisky—L'approvisionnement de whisky de la Louisiane est faible tandis que le stock de celui de l'Ouest est fort. Il ne se fait, cependant de demandes que pour le détail. Nous cotons le whisky de l'Ouest, sous le dans de la douane à $35 à $40 et celui de la Louisiane à $35 le gallon.

Café—Approvisionnement fort et bonne demande à 23 1/2 en monnaie courante et 16 1/2 à 18 1/2 c en or pour le low fair à strictement prime.

Farine de maïs—L'article se vend en détail $5 50 le baril.

Divers—Les œufs se vendent au débarcadère et en détail à $ 12 et en caisses à 13 cts la douzaine, les jeunes poules $5 à $6 50 la douzaine, les vieilles $10 50 à $11 la douzaine, les oies $8 à $10, les dindes $20 à $30, les pommes de terre de Louisville, en barils à $1 25 à 1 75, les oignons $5 50 à $6, les pommes $5 à $6, du bœuf, vendu $5 à $4, les choux $13 à $20 le cent.

Haricots—Rares et en demande. L'article est coté à $16 à $17 ceux de l'Ouest et 17 à $18 la livre de haricots du Nord.

Vinaigre—Le vinaigre de cidre se vend à 22 1/2 à 25 c, le Cincinnati grape se débite à 25 à 27 1/2 c et le vinaigre blanc français 75 cents le gallon.

Sel—Approvisionnement faible et bonne demande. Nous cotons le gros sel en magasin à $2 20 à $2 30 le sac et les lots ronds en entrepôts à $2 10, le fin en magasin $2 25 à $2 45 et $2 15 à $2 20 les lots ronds en entrepôts.

Beurre—Le beurre de choix du Nord est rare et en bonne demande. Les autres qualités abondent et la demande n'en est que modérée. Nous cotons le beurre de choix du Nord à 26 à 32 cts et celui de l'Ouest à 13 à 22 cts la livre.

Fromage—Le stock en mains en est fort et la demande modérée. Nous cotons 13 à 14 cts la livre de fromage de l'Ouest et 15 à 18 c la livre de fromage du Nord.

Huile de charbon—Le stock de l'huile est modéré et la demande de l'article est lente.—Nous cotons l'huile en baril 62 c le gallon, à prendre en forts lots, et en cans 65 cts. Ventes en détail à 55 à 60c pour l'article en baril, et en cans 70 cts.

Provisions navales—Il a régné aujourd'hui une activité considérable et qui a amené des ventes de 1100 barils de résine, dont 400 de No 1 de choix à des conditions privées, 400 du No 2, à $3 50, et 300 de commune à $3 25 le baril. Un lot de 50 barils d'esprit de térébenthine vendu à 48 c le gallon.

Drèche—La drèche est fort calme à $1 à $1 80 le boisseau de drèche de l'Ouest et $1 90 à $2 pour celle du Canada.

Houblon—L'approvisionnement de l'article est faible et la demande bonne avec offre de 65 à 70 cts la livre.

Laine—Le stock en est rond et la demande bonne. Nous cotons la lavée 27 à 30 cts, 10 à 12 cts la laine pleine de glouterons 18 à 21 ct la native de la Louisiane, 21 c la 1/2 et 3/4 Mérino, et 25 à 26 la livre de 3/4 à 7/8 mérino.

Peaux—L'approvisionnement de peaux est passablement rond et la demande de l'article est bonne à 10 à 10 ¼ cts pour les vertes et les sèches 16 à 19 cts.

Chandelles de star—L'approvisionnement de chandelles est faible et la demande modérée en ce moment. Nous cotons 16 1/2 à 17 cents les chandelles de 12, 17½ à 18 pour celles de 13, 18 1/2 à 19 c. celles de 14 et celles portant le poids plein 21 à 22 cts.

Pommes sèches—L'article se vend en lots à 1 à 6 c la livre.

Riz—Il n'y a pas de riz de la Caroline en premières mains. Cette qualité est cotée à 14 à 14 1/2 c la livre. Le stock de riz de la Louisiane est faible et éprouve en même temps une bonne demande à 12 à 13 c. Les renforts de riz de l'Inde arrivent fréquemment et l'article est actuellement tenu à 11 c la livre.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 21 août 1867.

Arrivé, hier: 221 bœufs du Texas, 78 do bons, 218 moutons et 42 vaches à lait.

Vendu—243 bœufs du Texas, 227 veaux et veaux d'un an, 77 cochons, 193 moutons et 3 vaches à lait.

A vendre—615 bœufs du Texas, 223 veaux et veaux d'un an, 114 cochons, 685 moutons et 49 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, 1ère qualité par liv. net,	9	à	10 —
do do 2me qualité, do	—	à	— —
Bœufs du Texas, 1re qualité, par tête	—	à	45 —
do do 2me qualité, par tête	30	à	40 —
do do 3me qualité, par tête	15	à	20 —
Cochons par livre, gr.	9	à	10
Moutons 1ère qualité par tête	—	à	5 00
do 2me do do	2 50	à	3 50
do 3me do do	1 50	à	2 00
Vaches du Texas, avec veaux, par tête	20	à	30 00
Vaches à lait, de choix, par tête	80	à	125 00
do de 2e qualité, par tête	50	à	80 00
Veaux, par tête	8	à	16 00
Veaux d'un an, par tête	7	à	15 00
Chèvres, par tête	1 50	à	4 50

Décédé hier, à deux heures et demie de l'après-midi, à l'âge de 10 ans, Séverin Larrieu, fils de Jean Larrieu Cabanot et de Jeanne Juamas. Les amis et connaissances de la famille et les membres de la Société Alsacienne et Lorraine sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu AUJOURD'HUI, à quatre heures de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue Villeré, à Alger, en face du ferry du Troisième District.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle

MESSIEURS les sociétaires sont prévenus que l'assemblée générale trimestrielle aura lieu DIMANCHE prochain, 25 courant au local de la Société, rue St-Anne.
Par ordre du Président.
21 août—5 Le Secrétaire, A. BARBIER.

Seconde Partie du
PARIS-GUIDE
REÇUE A LA
"PLUME DE BRONZE."
☞ Avis à MM. les souscripteurs, &c., &c.
FRANCIS BOUVAIN,
62, Rue Bourbon.
?1août—3 A la "Plume de Bronze."

Le Mouvement Perpétuel.

CE grand problème, soi-disant insoluble, traité même de chimère, est enfin arraché des secrets de la nature !

Le principe de ce puissant moteur qui va opérer une grande révolution dans l'économie industrielle, repose sur les lois de l'équilibre et du mouvement continu n'absorbe qu'un dixième de sa force. Mes ressources ne me permettant pas de faire construire ce précieux appareil, je désire m'associer à un capitaliste ou bien au directeur d'une usine propre à la fabrication des pièces mécaniques.
S'adresser à BENAZET PROSPER,
21 août—1f 167, Vieille-Levée.

Graines de Jardinage.

L E soussigné a en magasin et reçoit constamment un approvisionnement de GRAINES DE JARDINAGE de la récolte de 1867, comprenant, en partie, les variétés suivantes : [illegible]

Les planteurs et les marchands de la campagne pourront obtenir chez lui, à des prix modérés, [illegible].
E. F. VIRGIN
[illegible]

A. SORRÉ,
53, rue de Chartres......Nouvelle Orléans.
48, rue Paradis-Poissonnière..........Paris.

REÇU par le steamer DARIEN un grand choix d'articles-nouveautés en grande mode à Paris :
CEINTURES folle (nouveauté pour cet hiver),
AGRAFFES Bretonnes (dernière mode),
COLLIERS jais—Boucles de jais,
PEIGNES jais (Roses et façon Ecaille),
[illegible] en jais et en corail,
ORNEMENTS dorés pour chapeaux de dames (dernières nouveautés de Paris),
BLONDES couleur, Tulle Illusion, Crêpe,
RUBANS façonnés et unis,
EVENTAILS, Mitaines filets (extra),
Un grand choix de Formes (dernier style).

Tous ces articles étant achetés par M. A. Sorré lui-même, à Paris, notre clientèle reconnaîtra dans le choix "le bon goût" qu'il possède dans tous ses achats.
Chaque mois notre maison de Paris nous expédie les dernières nouveautés.
Ventes en gros.
A. SORRÉ.

Exposition de Paris.

UN grand nombre de personnes m'ayant manifesté le désir de posséder les photographies de tout ce qui se rattache à l'Exposition de Paris et celles du Palais dans ses détails, ainsi que des boîtes stéréoscopiques, j'annonce que je viens de recevoir un grand assortiment de ces articles.
Je cite particulièrement un nouveau diorama (vue générale de l'Exposition), nouveau système breveté.
A. SORRÉ,
21 août—6f 53, rue de Chartres.

Comité Exécutif du Parti National de Reconstruction—Etat de la Louisiane.
Nlle-Orléans, 20 août 1867.
LES membres de ce Comité sont priés d'assister à une réunion spéciale qui aura lieu, au coin des rues Camp et Natchez, MERCREDI, 21 du courant, à sept heures et demie du soir. Ils sont tous invités à être présents, car des affaires importantes leur seront soumises.
Par ordre du Président. T. L. MAXWELL,
21août Secrétaire.

En débarquement du navire russe ARWIO de Marseille, et à vendre par les soussignés :

50 fûts VIN de Porto,
200 caisses VERMOUTH, Noilly Prat & Co.,
40 do OLIVES verdales,
40 do CAPRES,
20 do CORNICHONS,
150 paniers HUILE Piagniol 22 onces,
75 do do do 11 do
50 caisses CASSIS de Dijon,
10 do 24 pots MOUTARDE,
10 do MUSCAT de Frontignan,
300 do VERMOUTH, Melchior & Chappes,
VOR MAIGNAN & F. LABORDE,
23 et 25, rue Bienville, entre Chartres et Levée.
21 août—7f PF

En débarquement du navire ARWIO, de Marseille.
500 caisses VERMOUTH Noilly Prat & Co.,
100 barriques VIN rouge très coré.
A vendre par ANT. LANATA,
21 août—1f 9 et 11, rue Jefferson.

MAISON A LOUER.
UNE maison située rue Bienville, entre Prieur et Johnson, No 381, ayant six chambres dans le bâtisse principale, installations de gaz.
S'adresser 180 rue Hôpital, entre Bourgogne et Dauphine. 21 août—1f

A vendre à bon marché.
UN COMPTE DE $12 00 contre Mme Marie Crespel et Mlle Marie Turjie, demeurant rue Bourbon, No 90, pour argent à elles prêté. Il sera vendu à un prix fort escompte.
S'adresser au No 133 rue Mandeville, 3me District.
20 août—2f

Chaudières à Sucre.
UN assortiment complet de chaudières à sucre, en fer battu et en fonte, de la célèbre fonderie de MM. J. Rankin de Liverpool.
A vendre par M. A. de LIZARDI.
20 août—1m No 25, rue Carondelet.

POUR ST-PIERRE (Martinique) et POINTE A PITRE (Guadeloupe).—Le barque française BON PERE, à la marche, capitaine Boucheron ayant toute sa cargaison engagée, partira vers le 21 du courant. Pour passage seulement (ayant des excellentes cabines), s'adresser au capitaine, à bord, près du 17, 2me District, ou à
WM. GOLDENBOW,
20 août—X Rue du Camp, No 68.

Pension bourgeoise.
LES personnes désirant une pension privée, bon marché, tenue entièrement à la Française et fréquentée par des personnes honorables, trouveront ce qu'il leur faut chez J. S. Lemberg, No 19 rue Toulouse. Chambres, nourriture et blanchissage de $7 à $10 50 par semaine, selon les chambres. 18 août—1f

Loterie de l'Etat de la Georgie
AU PROFIT DU
Masonic Orphans' Home
(Asile des Orphelins de Maçons,)
DE L'ETAT DE LA GEORGIE.
CETTE LOTERIE a une charte : elle est dirigée au bénéfice d'un but bien honorable, la plus haute position sociale et le produit en est destiné à la construction d'un ASILE pour toutes les veuves et les orphelins dans l'indigence.
En achetant un billet, vous vous rappelerez que si vous ne gagnez pas un lot, votre argent sera consacré, mais également, au soulagement de malheureux.
La loterie sera tirée publiquement, à Atlanta (Geo.), le premier jour de la loterie de la Havane.
PLAN POUR CHAQUE MOIS:
[illegible]
Tous ces lots sont tirés à chaque tirage. Il est tiré en outre 24 lots d'approximation.
Le tout s'élevant à $1,500,000.
De plus, une loterie extra se tirera le MERCREDI, 4 septembre prochain.
Gros lot de $20,000. — Billet entier, $1.
Cette loterie n'est pas une entreprise individuelle et l'entreprise d'une compagnie quelconque; tout le profit de celle-ci dans les lots. [illegible]
IL a été ajouté une GRANDE LOTERIE SUPPLÉMENTAIRE pour 1867, SUR LE PLAN DE POLICES. [illegible] VOUDRONT BIEN DONNER DE LEURS BILLETS.
[illegible]
Les souscriptions des lots se paient sur réception du résultat du tirage, et sans aucune déduction.
W. W. BOYD,
Dépôt à Grand-Maître,
Directeur principal, à Atlanta (Géo.)
Pour plus de détails, s'adresser à
JOHN H. BARTH,
Agent et Marchand ayant licence,
Rue St Charles, No 40, en face de l'hôtel St-Charles.
On a tous des souscriptions des bureaux des vendeurs.
6 août—1m

Université de la Louisiane--Ecole de Médecine--Faculté :
A. H. CENAS M. D., professeur honoraire d'obstétrique et des maladies des femmes et des enfants.
JAMES JONES M. D., professeur d'obstétrique et des maladies des femmes et des enfants.
WARREN STONE, M. D., professeur de chirurgie.
T. G. RICHARDSON, M. D., professeur d'anatomie
J. W. MALLET, Ph. D., professeur de chimie.
SAMUEL M. BEMISS, M. D., professeur de la théorie et de la pratique de la médecine.
STANFORD E. CHAILLÉ, M. D., professeur de physiologie et d'anatomie pathologique.
FRANK HAWTHORN, M. D., professeur, protem, de matière médicale et de thérapeutique.
Démonstrateurs d'Anatomie :
WM. C. NICHOLS, M. D.—C. J. BICKHAM, M. D.
Le trentième cours annuel commencera le 11 novembre et se terminera dans le mois de mars suivant. Il y aura des cours préliminaires, tous les jours, à l'Hôpital de Charité, à partir du 15 octobre, époque de l'ouverture des grandes salles neuves d'anatomie pratique. Les facultés déjà si grandes dont jouissait l'Ecole ont beaucoup augmenté grâce à la générosité de la Législature de l'Etat, de sorte qu'aujourd'hui un département pratique est attaché à chaque chaire de professeur, département dans lequel les étudiants voient ce qui leur a été enseigné.
Prix des cours, $140; matricule (payée une fois seulement) $5. Anatomie pratique, $10. Le paiement est exigé d'avance.
Pour plus de détails, s'adresser au professeur
S. M. BEMISS.
6 août—3ms Doyen pro tempore.

Bons d'améliorations de la ville de Jefferson.
No. 897.
RÉSOLU que les nouveaux bons de la ville—bons dont l'émission a été autorisée en vertu de la résolution No 875, soient mis entre les mains de H. M. Van Solingen pour être vendus et négociés par lui en qualité de courtier; qu'après approbation du maire et du comité de finances, les courtiers devront être conditionnés auprès de effectuées et que les bons devront être émis en faveur des acquéreurs. Le contrôleur et le trésorier devront annoncer les dites ventes et le résultat des dites ventes, au conseil, à chaque réunion qui les suit.
J. J. KREIDER,
Approuvé le 25 juillet 1867. Président du Conseil.
(Signé) JOHN T. MICHEL, Maire.
Conformément à la susdite résolution, le soussigné recevra des propositions pour l'achat des susdits bons. Ces bons sont émis pour l'amélioration de certaines rues de la ville de Jefferson et le paiement ponctuel de l'intérêt est garanti par l'imposition d'une taxe spéciale d'un quart d'un cent, laquelle taxe sera déposée à la banque de cette ville dans ce but spécial et à l'effet de les racheter.
H. M. VAN SOLINGEN,
3 août—1 m Rue Carondelet No 28.

BOIS DE CONSTRUCTION.
GEORGE MERZ,
Moulin à raboter et chantier de bois de construction.
Au coin des rues Toulouse et Robertson, Vieux Bassin.
DU Bois préparé et brut, des châssis des jalousies, des portes et toute espèce de matériaux de construction sont offerts au commerce au plus bas prix.
Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention particulière. 19juil—1an

Moulins "Eagle" à égrainer le Coton.
CES Moulins ont, depuis nombre d'années, la réputation d'être les meilleurs; ils donnent un meilleur échantillon, fonctionnent très légèrement et très vite et les planteurs les plus riches en reconnaissent l'excellence. On en a vendu plus de 5,700 sur ce marché et tout le monde en a été satisfait. Le soussigné en offre un grand stock de toutes les grandeurs.
W. L. CUSHING,
4 août—1m—3fps Rue St-Charles, No 61.

PRESSES A COTON D'INGERSOLL.—C'est la seule PRESSE A COTON économique qui soit actuellement sur le marché à l'usage des habitans; c'est la seule qui ait complètement réussi à faire des balles de 500 livres, avec l'aide de deux ou de quatre travailleurs et sans mulets, chevaux, etc., ce qui permet au planteur de faire beaucoup d'économies. Chaque Presse est finie et au complet, y compris la boiserie telle est emballée pour être expédiée, avec les instructions. Les indications nécessaires pour le monter et on peut la monter deux heures après qu'elle a été reçue sur l'habitation. Il y a plus de 300 de ces Presses qui sont employées.
A vendre par WM. L. CUSHING, Seul agent,
4août—1m (12) Rue St Charles No 61

Vis Newell à Coton.
LA meilleure presse à coton est celle où se trouve la VIS NEWELL A COTON que STEDMAN & Co. ont beaucoup perfectionnée, pour être vendue par eux exclusivement. Il sera fait un escompte libéral aux planteurs.
W. L. CUSHING,
4 août—1me—à 1 2jours Rue St Charles, No 61

AVIS aux DROGUISTES, PHARMACIENS, CONFISEURS, &c.
500 caisses divers modèles Eaux de fleurs d'oranger, 250 estagnons " " ",
50 bonbonnes Eaux de roses.
Marchandises ci-dessus vendues avec par gallon.
Grand assortiment de Parfumeries, Extraits, Eaux de Cologne, Savons, &c. à vendre à ma fabrique, la plus ancienne de la Nlle-Orléans.
Confitures Marinées aux marchands en gros et aux barbiers.
12juin—6m—3fps A. DOUSSAN, rue de Chartres.

AVIS.
NOUS annonçons avec plaisir aux membres du barreau de la Louisiane et au public, que MM. A. BOISBLANC qui, depuis trente ans, ont ajouté [illegible] [illegible]

[illegible]

MM. Blanchin & Giraud,
No 63, RUE DE LA VIEILLE LEVÉE.
EN débarquement du navire Arwio, de Marseille, et à vendre aux prix les plus réduits, les marchandises suivantes :
1000 paniers HUILE D'OLIVE J. Piagniol
1000 caisses VERMOUTH Noilly Prat & Co
300 caisses VERMICELLE et MACARONI, d'Aix,
200 barriques VIN ROUGE Sengeac,
115 " " " Paul Emile Thomas,
100 " " " Violier Bossis "Sendol"
100 " " " Fournaire Cette,
125 quarts sup. VIN de Porto "F Durand"
150 " " " Paul Emile Thomas,
125 " SHERRY et PORTO E. Molinier.
En magasin :
500 barriques VIN ROUGE Castelmoron.
150 barils VIN BLANC Sauternes.
50 quarts vieux COGNAC, différentes marques,
400 " MADERE et SHERRY " "
100 paniers BOUTEILLES vides,
1000 caisses VIN ROUGE St. Loubès,
400 " VIN BLANC.
100 " CASSIS du Mont d'Or.
200 " CERISES à l'eau de vie. 11août—1f

AVIS.
LA barque russe ARWIO, capitaine Stahle, venant de Marseille, est en débarquement au poteau 18, Second District.
Les consignataires sont requis de venir prendre livraison de leurs marchandises sur la levée.
Les marchandises dont les permis n'auront pas été retirés dans le délai voulu, seront envoyées dans les magasins publics aux frais et risques de leurs consignataires.
18 août 3f BLANCHIN & GIRAUD.

☞ Ni le capitaine ni les consignataires de la barque russe ARWIO, venant de Marseille, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage du dit navire.
12 août—3f BLANCHIN & GIRAUD.

AVIS.
Graines de coton! Graines de coton.
NOUS désirons acheter DIX MILLE TONNEAUX de GRAINES DE COTON pour notre manufacture d'huile, et nous sommes toujours disposés à payer pour cet article le prix le plus élevé du marché.
Nous fournirons aux planteurs, sur leur demande les sacs et la ficelle nécessaires.
Tout ordre pour l'expédition de sacs devra être adressé à la Boîte de Poste No 1575 et recevra une prompte attention.
ALDIGE & WOLF,
17août—3m Bienville Cotton Seed Oil Factory.

AVIS AUX CONTRIBUABLES.
Bureau du Board des Assesseurs de la Ville.
Hôtel de Ville, 15 août 1867.
LE Board des Assesseurs de la Ville de la Nouvelle Orléans ayant achevé leurs tableaux d'assessement pour l'année 1867, et des copies de ces tableaux ayant été remises au secrétaire du Board, dans la salle No 16 de l'Hôtel de Ville,—ils peuvent être examinés par les propriétaires ou contribuables de la dite ville de la Nlle-Orléans de 9 heures du matin à 2 heures de l'après-midi tous les jours, (les dimanches exceptés) pendant les trente jours qui suivront le 15 du courant. Après cette époque, le Bureau des Assesseurs se réunira, dans son bureau le 20 21, 23, 24 et 25 septembre prochain, afin de considérer les demandes des personnes qui se croiraient lésées.
E. F. HARPER,
16 août— Secrétaire du B ard.

BANQUE DES MERCHANTS.
Nlle-Orléans, 30 juillet 1867.
A une assemblée générale des Actionnaires de cette Banque, tenue le 27 avril dernier, plus des deux tiers ayant approuvé la réduction des actions, et confirmé par un acte du 10 de juin 1867, pardevant Pierre Charles Cuvellier, notaire public—Les Actionnaires sont par le présent notifiés et requis de se présenter à la Banque, No 8 Commercial Place, pour échanger leurs certificats de cent piastres par action pour de nouveaux certificats de trente piastres, conformément au dit acte.
A. LURIA,
31 juillet—30 f Secrétaire.

Vermouth!
EN débarquement du navire ARWIO, venant de Marseille—
500 caisses Vermouth Noilly Prat & Co.
A vendre par PAUL ADOUE & Co.,
17août—6f 3me rue Toulouse.

EN débarquement de la barque ARVIO, venant de Marseille—
200 paniers huile d'olive Fossel, 22 onces,
100 do. do. do. 11 "
En à vendre par A. CARRIERE & CO.,
16 août—1f 175 rue Bienville.

En débarquement de la barque AMANDA GUION, arrivée de la Havane,
1,400 caisses SUCRE de groceries.
A vendre par
16 août—3f AUG. COUTURIÉ & CO.

Family's Chartres Coffee
Avis aux familles, aux cafés et aux restaurants.
CAFÉ torréfié et renversé suivant la fameuse méthode de Chartres. (France) garanti pur et de première qualité.
Commandes livrées dans toutes les parties de la ville
LECROQ & Cie,
Rue des Français, 7.
Dépôts dans tous les quartiers de la ville.
14août—1m

Avis.
LE soussigné remercie sincèrement ses nombreux amis et le public du généreux patronage dont il a tant honoré à son ancien local, et espère qu'ils lui continueront à la Brasserie Marengo, dans la Pointe, dans le 5me District, angle des rues Pelican et Bouny où il a son nouvel établissement tout ce qui se rattache à son genre de commerce.
27 juil—1m JNO GAUCHE.

Leçons particulières.
UN PROFESSEUR de donner des leçons particulières de mathématiques, de français, de latin, etc., ou de dessin linéaire et d'aquarelle.
S'adresser pour renseignements au bureau de "l'Abeille" de dix à trois heures. 30 juillet

CHOLERA.
Liqueur anti-cholérique de Raspail.
CETTE liqueur inventée par M. Raspail, l'un des plus grands chimistes du monde) a été préconisée contre le choléra et employée par les trois quarts des populations européennes menacées du cancer.
C'est un remède certain contre la diarrhée chronique, la dysenterie, etc. A vendre par
F. GAUDOZ, Pharmacien,
1er août Encoignure Orléans et Bourbon.

A vendre,
UN moulin à sucre, au complet; rouleau de quatre pieds de long et vingt-six pouces de diamètre, traité en fer battu, un 8 et 9 pouces de diamètre, avec un coffre et une chaudière qui a quatre pieds de jeu. Le cylindre à 10 pouces de diamètre.
S'adresser à ARTHUR THIBAUT,
1er août—1m. rue Front Levée No 57.

Bail à céder.
LE bail de la maison sise rue du Quartier No 154, entre Remparts et St Claude.
S'adresser sur les lieux ou à M. Blache, No 175, rue de la Commune, chez A. Miltenberger & Co.
10 août—4f

A louer.
LE second étage du magasin No 44 rue Vieille Levée, entre les rues Bienville et Douane.
Possession donnée immédiatement.
18 août—10f

Maison à louer
A long terme, en totalité ou en partie, à de bonnes conditions, à un bon locataire, pour le 1er Octobre prochain.
Cette maison, située rue Royale, Nos 121, 123, 125, entre St-Louis et Toulouse, consiste en 3 magasins, avec 4 belles vitrés sur la rue, 30 chambres, dont 26 à feu, 9 en bas, 21 en haut; belle salle à manger pour 30 couverts; large corridors, aussi cabinets de toilette, dépenses, cuisines, lingeries, caves, vaste cour carrelée, installations de gaz et d'eau, latrines divisées en 6 cabinets. Il y a une deuxième entrée, rue Toulouse.
De cette maison, le haut est convenable soit pour hôtel, soit pour pension bourgeoise, soit pour une grande famille, ou bien pour tout autre emploi nécessitant un grand local.
S'adresser, sur les lieux, à M. Théodore Dafflous.
25 juil—1m

Demande de maison.
On demande à louer pour le 1er septembre prochain, UNE MAISON, située sur les Remparts ou Esplanade, ou dans ses environs. Il faut qu'elle ait deux chambres à coucher, salon et salle-à manger et d'un prix raisonnable. S'adresser au No 63 rue des Magasins. 15août—1f

Demande de Magasin au rez-de-chaussée
ON demande un magasin au rez-de-chaussée ou au premier—dans le quartier des magasins de marchandises sèches en gros—On en donnera un bon loyer.
S'adresser à Glas Box No 547 en bureau de poste.
23juil

Le Dr. CHARLES E. KELLS,
DENTISTE,
Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine. Sa maison après la rue du Canal, près de Lopez.
Extraction de dents, sans souffrance, au moyen de gaz hilarant ou protoxide d'azote.
24mars—PF le L

CONSERVEZ VOS DENTS.
J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN-DENTISTE
196........RUE DU CANAL..........196
entre Bourgogne et Remparts, où il continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations de l'art du dentiste.
Consultations en français, en espagnol et en anglais.
19 mai—PF

J. A. De HART,
DENTISTE,
17..........Dauphine..........17
20 nov—an Près Canal.

PLUS DE MAUX DE DENTS
E. RABASSE,
Chirurgien-Dentiste,
Vient d'ouvrir son office à l'angle des rues St Pierre et Royale.
ENTRÉE PAR LA RUE ST-PIERRE.
Il extrait les dents sans douleur.—Heures de consultations, de 9 h. A. M. à 3 h. P. M. 17 mai

Changement de Local.
Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 30 juin 1867.
CETTE Compagnie a transporté son bureau à la "nouvelle bâtisse en marbre," No 120 de la rue de la Commune.
CHAS. BRIGGS,
30 juin—3m Président.

DROGUES, MEDICAMENTS PEINTURES, HUILES, ETC.
CUSACHS & OGDEN,
Encoignure Royale et St-Philippe,
IMPORTATEURS
ET MARCHANDS EN GROS
DE
Drogues,
Médicaments,
Peintures,
Huiles,
Huiles essentielles, etc.
[illegible]

INSTITUTIONS
Concours et distribution des Prix du
COLLEGE DE LA LOUISIANE,
Dirigé par M. le Colonel A. Ferrier.
LES élèves seront examinés à l'institution pendant 4 jours consécutifs, à partir du lundi 19 août.
La distribution des prix aura lieu le samedi suivant à la suite d'une fête littéraire et dramatique.
Un avis ultérieur indiquera le local choisi pour cette cérémonie.
Les personnes munies d'invitations personnelles seront seules admises. 1er août—3pe—au 21

Académie de l'Etat de la Louisiane,
Près ALEXANDRIA, Le.
Fondée et soutenue par l'Etat de la Louisiane.
LA prochaine session commence le 2 septembre et se termine le 26 juin 1868.
FACULTÉ.—Un corps complet de professeurs distingués pour toutes les branches de la Littérature et de la Science enseignées d'habitude dans les meilleurs collèges et universités.
COURS D'ÉTUDES — Département préparatoire et académique, y compris un Cours littéraire et scientifique, une Ecole spéciale de Génie civil et une Ecole de Commerce.
CONDITIONS.—Pour tous les frais, excepté les vêtements, $410; $200 d'avance; le reste, en paiements égaux, le 1er janvier et le 1er avril
27 juil—2m D. F BOYD. Surintendant.

COLLEGE
DE LA LOUISIANE,
Dirigé par M. le colonel A. FERRIER
PENSIONNAT ET EXTERNAT
LES cours de cette Institution sont en pleine activité.
Les classes supérieures confiées à des professeurs de premier mérite, comprennent : le Latin, le Grec, les Mathématiques—Algèbre et Géométrie—et les cours de Rhétorique et de Philosophie en Anglais et en Français.
Les classes intermédiaires et les divisions élémentaires sont placées sous la direction de professeurs actifs et zélés.
L'Anglais, le Français et la Tenue des livres, y sont enseignés simultanément—L'Allemand, l'Espagnol et l'Italien reçoivent des soins particuliers.
Les prix d'admission varient de $4 à $10 selon le degré d'avancement des élèves.
Pour le PENSIONNAT ou traite de gré à gré avec les familles.
LES CLASSES DU SOIR, destinées aux jeunes gens du commerce, comprennent la Tenue des livres, les calculs du commerce et l'étude de l'Anglais et du Français —Prix : $5.
Le Collège est situé rue Hôpital, No 134, entre Des [illegible] et Bourgogne. 26 oct— MVD

INSTITUTION MARTIN,
HENRI DERON, SUCCESSEUR,
Rue du Bayou, entre Derbigny et Roman.
MR. HENRI DERON, de retour en ville, a l'honneur d'annoncer au public qu'il prend la direction de l'Institution Martin.
Il espère que les preuves de capacité qu'il a données pendant plus de seize années suffiront pour lui assurer le patronage de ses anciens clients et celui des familles qui voudront maintenant lui confier l'éducation de leurs enfants. 21 juin—3m

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme E. La Villebeuvre,
SUCCESSEUR DE Mme DERON
No 275 rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital
On Peut, pour plus de renseignements, se procurer le prospectus à l'établissement. 21 août—

COLLEGE Commercial de Dolbear, coin Camp et Commune, en session continuelle sous d'habiles professeurs. Il a été fondé en 1832, et tient une charte de l'Etat. Ses anciens élèves sont aujourd'hui des témoins de livres ou associés dans la plupart des anciennes maisons de cette ville et des Etats du Sud. Les membres et les dames peuvent suivre le Cours commercial, ou l'orthographe, la calligraphie, les mathématiques, l'anglais, le français, l'allemand, et l'espagnol, séparément. Une éducation spéciale permettant de gagner $1,000, $2,000 ou $5,000 par an, est la meilleure fortune, à développement des jeunes gens. Un plan de compte de ce collège en paseo-port sur toutes les maisons de ce commerce. Catalogue envoyé à qui le demande.
5 nov— RUFUS DOLBEAR, Président.

MANUFACTURES DU SUD.
Fabriqué à la FONDERIE DE LEEDS, dans la ville de la Nlle Orléans.
Vis Newell,
égalant, sous tous les rapports, celles de l'Ouest et du Nord, — à vendre à aussi bon marché que toutes celles qui sont offertes en ville.

Chaudières à Sucre.
(Diplôme et ruban bleu décernés à la Première Foire d'Etat de la Louisiane.) — de celle de Grosse et d'une qualité qui ne sont pas surpassées, — à vendre aux plus bas prix.
Les commandes laissées à la Boîte No 73 du "Mechanics' and Dealers' Exchange" seront promptement exécutées.
LEEDS & CO.,
3 août—3m Au coin des rues Delord et Foucher

Produits de l'île de Cube.
Plusieurs chargements de mélasse Moscovade, en boucauts, tierçons et barils.
1500 CAISSES SUCRE blanc et sucre jaune pour grocerie.
50 caisses GELÉE et PATÉ de goyave,
20 futailles RHUM,
25 sacs CAFÉ de la Havane,
50 sacs CACAO.
100,000 CIGARES des meilleures marques.
—Aussi que—
25 boucauts CHARBON pulvérisé, 1re qualité.
En magasin et à vendre par
F. TROISGROS, No 55 et 57, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille-Levée
11août—3m

La Loterie du Kentucky,
d'après le système des polices, se tire tous les jours, au Lucky office, au coin des rues Royale et Douane.
4 août—2

INJECTIONS ET PILULES
DU
Dr. RICORD,
Pour la guérison de la Gonorrhée récente ou chronique chez les deux sexes, médication facile, cure garantie, à vendre par
E. GAUDOZ, Pharmacien,
23 juillet Enc. Conti et Bourgogne.

TRAITEMENT
DES MALADIES SECRÈTES
ET
DE LA PEAU.
Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements, Dartres, Eczéma, Scrofule, Scorbut, etc., etc.
E. GAUDOZ,
Pharmacien de l'Université de Paris
23 juillet Enc. Conti et Bourgogne.

Nlle-Orléans, Le., 23 juillet 1867.
$200 de Récompense.
RÉSOLU : — Qu'une récompense de $200 sera payée par l'arrestation et la condamnation de quiconque sera ou donnera ou prendra le [illegible], [illegible] dans un des chars de chemins de fer de la Nlle-Orléans.
G T. BEAUREGARD, Président du Chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Carrollton.
F. WINTZ, Président pro tem. des Chemins de fer de la Nlle-Orléans.
WM. H. McCLELLAN. Président du Chemin de fer de la rue St Charles.
PAT IRWIN, Président pro tem. du Chemin de fer Crescent City. 24 juil—30j

Docteur A. Landry,
De la Faculté de Médecine de Paris,
No 50, rue du Maine, encoignure Royale.
TRAITEMENT HOMŒOPATHIQUE DES MALADIES AIGUES ET CHRONIQUES.
Consultations de 1 à 3 heures.
12août—3m

CHAPELLERIE FRANÇAISE,
RUE DU CANAL, No 187 1/2.
VICTOR BOUTROUX.
(Successeur du Magasin, No 36, rue St. Charles.)
Fabricant de CHAPEAUX de Soie et de Castor, sur commande, pour hommes jeunes garçons et enfants, à des prix très réduits, rue du Canal, No 187 1/2, entre Dauphine et Bourgogne. 1er juin—3m

Le Dr. J. V. Delagrave,
ancien médecin interne des hôpitaux de Paris,
ancien chirurgien-major de la marine impériale française,
A transféré son domicile et son office au No 124, rue St-Philippe entre Bourgogne et Remparts.
Traitement de toutes les maladies chroniques ou aiguës—Consultations de 10 heures à midi, et de 4 heures à 6 heures. 23 juillet—3m

HOTELS, RESTAURANTS, etc
LA DOMINICA.
Confiserie, Pâtisserie, Glaces et Sorbets
LUNCH ET REPAS SUR COMMANDES,
NOCES &c,
Angle Canal et Bourgogne,
20 mai—1 an L. B. GASTINEL.

RESTAURANT ST-LOUIS.
75 & 77......RUE ST-LOUIS......75 & 77

Tenu par H. Barthe.
M. HENRI BARTHE a l'honneur de prévenir ses amis et connaissances ainsi que le public que le samedi, 1er juin, il fera l'ouverture des nouveaux salons de société et cabinets particuliers qu'il vient de faire construire au-dessus de son restaurant. Rien n'ayant été épargné pour que ces salons soient vastes et aérés, commodément et confortablement meublés, il espère que l'on y trouvera toutes les conditions désirées. Le Restaurant sera tenu comme par le passé, avec le confort et l'élégance désirables. Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance, y trouveront toujours un choix de mets fins et variés, une cuisine excellente des vins de premier choix et surtout une grande modicité de prix recommanderont l'établissement.
Le Restaurant restera ouvert tous les jours jusqu'à minuit. 31mai—6m

RESTAURANT FRANÇAIS,
.............RUE ROYALE.............
Tenu par Philippe Forget,
Successeur de GALPIN.
CHAMBRES GARNIES—Pension au mois et à la semaine. MM. les habitants trouveront toujours des chambres à leur disposition. Repas de noces, baptêmes, &c. &c. PH. FORGET conserve ses anciens prix.
1er juillet

RESTAURANT COSMOPOLITE
LOUIS CHAPLAIN,
No 11 Rue Bourbon, entre Canal et Douane—SALON et chambres pour noces et repas de familles—CHAMBRES garnies pour les habitants—Le restaurant sera toujours au courant de tout ce que le marché peut fournir de mieux [illegible] [illegible].
[illegible]

BLADON SPRINGS—Sources de Bladon, — Comté Choctaw, Alabama.
CET établissement de Bains est ouvert et pour la réception des pensionnaires.
[illegible]
Prix de la pension....... $15 par semaine.
[illegible]
[illegible]

G. W. DUNBAR & FILS,
[illegible]

Ordre d'Election
POUR UNE CONVENTION
Quartier Général du Cinquième District Militaire
ORDRES SPÉCIAUX No 119.
Nlle-Orléans, Le., 17 août 1867.

I—Conformément à la section 2 de la loi du Congrès, publiée dans les ordres généraux No 33, du département de la guerre—bureau de l'Adjudant Général—série courante—avis est donné qu'il y aura une élection, dans l'Etat de la Louisiane, le 27 et le 28 septembre prochain pour décider s'il y aura une Convention et des délégués à la dite Convention " dans le but d'établir une Constitution et un gouvernement civil pour l'Etat et fidèle à l'Union.

La Convention se composera de quatre vingt dix huit membres—nombre de la branche la plus nombreuse de la Législature de l'Etat en 1860. Le total des votants de l'Etat est de 127,639, chiffre qui, divisé par le nombre des délégués, donne 1,302, nombre de votants ayant droit à un délégué.

II—Commençant quatorze jours avant l'élection, les bureaux d'Enregistreurs devront, après avoir donné avis public de l'époque et du lieu, reviser pendant cinq jours, les listes d'enregistrement et, s'il se trouve convaincus qu'une personne a été enregistrée sans y avoir droit, ils devront rayer de la liste le nom de la dite personne et celle-ci n'aura pas le droit de voter.

III—Les bureaux devront également, dans la même période, ajouter à la liste les noms de tous ceux qui, à cette époque, auront les qualités exigées par la loi et qui n'ont pas encore été enregistrés. Aucune personne n'aura droit d'être enregistrée ou de voter par suite d'un pardon ou d'une amnistie quelconque de l'Exécutif, pour un acte quelconque qui, sans ce pardon ou cette amnistie, le priverait du droit de se faire enregistrer ou de voter.

Afin d'arriver, autant que possible, à une représentation équitable à la Convention, les délégués sont distribués, parmi les différentes paroisses et districts, comme suit :

Paroisse Ascension, deux.
Paroisse Assomption, deux.
Paroisse Avoyelles, deux.
Paroisse Est Baton Rouge, trois.
Paroisse Ouest Baton Rouge et Pointe Coupée, trois.
Paroisse Bienville, un.
Paroisse Bossier, deux.
Paroisse Caddo, trois.
Paroisses Calcasieu et Vermillion, un.
Paroisses Caldwell et Ouachita, deux.
Paroisses Carroll et Morehouse, trois.
Paroisse Catahoula, un.
Paroisse Claiborne, deux.
Paroisse Concordia, deux.
Paroisses De Soto et Sabine, deux.
Paroisses Est et Ouest Féliciana, trois.
Paroisses Franklin et Madison, deux.
Paroisse Iberville, deux.
Paroisses Jackson et Winn, deux.
Paroisse Jefferson, quatre.
Paroisse Lafayette, un.
Paroisse Lafourche, deux
Paroisses Livingston, Washington, Ste-Hélène et Tamanay, trois.
Paroisse Natchitoches, deux.
Paroisse d'Orléans, Premier District, neuf
Paroisse d'Orléans, Deuxième District, cinq.
Paroisse d'Orléans, Troisième District, cinq.
Paroisse d'Orléans, Quatrième District, trois.
Paroisse d'Orléans, rive droite, un.
Paroisses Plaquemines et St. Bernard, deux.
Paroisse Rapides, trois.
Paroisses St. Charles et St. Jean Baptiste trois.
Paroisse St. Jacques, deux.
Paroisse St. Laundry, quatre.
Paroisse St. Martin, deux.
Paroisse Ste. Marie, deux.
Paroisse Tensas, deux.
Paroisse Terrebonne, deux.
Paroisse Union, un.

IV—L'élection se fera par la voie du scrutin, conformément aux règlements qui gouvernent les élections de ce genre. Chaque billet portant le nom du délégué pour lequel on vote portera les mots suivants, (écrits ou imprimés) : Pour une Convention, ou : contre une Convention. Il sera donné deux jours pour voter.

V—Les Bureaux d'enregistrement de chacune des paroisses veilleront à ce que les préparatifs nécessaires se fassent—à ce que les commissaires d'élection de tous les précincts soient qualifiés et soient convenablement instruits de leurs devoirs—qu'il soit donné avis suffisant de l'élection et que des boîtes convenables soient préparées. &c.

Chaque bureau devra désigner un endroit de sa paroisse (la maison de Cour serait préférable), où seront transportés, immédiatement après l'élection, les boîtes qui renfermeront les bulletins. Chaque bureau comptera alors, avec soin, les votes donnés, en dressera des listes en duplicata et s'assurera si le nombre de votes de chaque précinct correspond à celui des commissaires. Chaque membre du bureau fera un affidavit quant à l'exactitude du nombre; une copie de cet affidavit sera envoyée à ce Quartier Général par un membre du bureau, et le bureau gardera l'autre copie jusqu'à nouvel ordre.

VI—Les commissaires d'élection seront responsables du maintien de l'ordre aux polls pendant l'élection; ils veilleront à ce que tout homme ayant le droit de voter ait pleinement l'occasion de déposer son vote, et qu'on donne aux électeurs de toutes classes et catégories une expression plaine et impartiale des opinions et des désirs du peuple par la voie du scrutin.

Dans ce but, ils sont autorisés à faire des arrestations, et, pendant les jours d'élection, à faire arrêter [illegible] ordre [illegible] l'autorité qu'ils jugeront convenable, et tout officier et agent de police, à faire exécuter les ordres de arrestations que leur indiqueront, promptement et entièrement à toute demande pour leurs services officiels par les commissaires d'élections. Tous les officiers civils obéiront promptement et entièrement à toute demande pour leurs services officiels par les commissaires d'élections pendant les jours d'élections, pendant les jours de réunion de leurs fonctions, et si cette faute leur sera infligée par une commission militaire.

A la fin de l'élection, les commissaires compteront soigneusement les votes et en enregistreront le résultat en duplicata; les billets seront ensuite replacés dans les boîtes du scrutin, qui seront cachetées et portées, avec une copie de l'enregistrement, au bureau d'enregistrement désigné, et la remise au Bureau des Enregistreurs.

VII—Si des violences ou des fraudes étaient commises à l'un des bureaux les jours d'élection, les délinquants seront punis de la manière la plus sévère, et l'exécution de ces bureaux serait recommencée sous la protection des troupes des Etats Unis.

Quand tous les retours seront parvenus à ce quartier général, le résultat de l'élection sera publié, et si une majorité des votes a été en faveur d'une Convention, on procédera conformément à l'acte du Congrès, à ce qui en faveur du de la Convention, les délégués élus seront officiellement annoncés et la Convention sera convoquée.

Par ordre du major général P. H. Sheridan.
GEO. L. HARTSUFF,
17 août Assistant adjudant général.

J. V. GOURDAIN,
COURTIER,
Passage de la Bourse, No 16,
entre les rues Douane et Canal, en face de la Bourse des Négociants et des Encanteurs.
8août—1ms NLLE-ORLÉANS, LNE.

"THE CAVE"
S............Rue Carondelet............S
LES meilleures liqueurs, le meilleur vin, la meilleure bière, &c.
Lunches froids et chauds à toute heure. Un Restaurant est attaché à l'établissement. — La bière est refroidie par un nouveau procédé. FRANK HEBERT,
28 juillet—1m Gérant

BOIS DE CONSTRUCTION.
VENANT d'être reçu : Une grande quantité de BOIS DE CONSTRUCTION, CHAUX, CIMENT, LATTES, PLATRE, VOLICHES, BARDEAUX et BRIQUES de toutes qualités, par
V. DEMOREUILLE,
Coin Toulouse et Bassin.
☞ Assortiment complet des articles ci-dessus, toujours en magasin. Prompte attention de tous les ordres adressés par les marchands commissionnaires.
15 février—1 an

Compagnie Ætna d'Assurance de la vie,
Hartford, Conn.
ACTIF..........................$5,000,000
Organisée en 1820.
"Cinquante pour cent de dividende" — Elle n'a jamais mis une réclamation en litige.
ELLE PAIE PROMPTEMENT.
KING & FITZGERALD, agents,
?mai—1an Rue Carondelet, No 2

Tapis, Toiles cirées, Nattes, Rideaux, &c
REÇU dernièrement et offert à bas prix :
200 rouleaux de nattes françaises de toutes couleurs;
Tapis de toute espèce et de toutes qualités.
Toile cirée de plancher et de meubles, toutes qualités.
Stores, nouveaux genres et de toutes grandeurs, des sons de tables, des couvertures de tables et de pianos, drapage, encaustique, crin, baguettes d'escaliers, nattes de Chine et de Canton, [illegible], etc. etc.
A. BROUSSEAU & Co.,
19 mars rue de Chartres No 12.

Marchandises sèches
BOTTES, SOULIERS et CHAPEAUX.
En gros seulement.
BLANCAND & GUITET
RUE DE LA VIEILLE-LEVÉE No. 43.
☞ L'ouverture de nouveau stock de saison vient d'être faite

FONDERIE DE LEEDS
(ÉTABLIE EN 1825.)
Au coin des rues Delord et Foucher.
NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des bouilloires, des moulins à sucre, des chaudières à sucre, des machines à égrainer le coton, des moulins à scier, des machines à vis de Newell, des bouches à feu, des grils; à exécuter toutes sortes de travaux de forge, de fonderie et de toutes espèces de machines pour le Sud.
LEEDS & CO

A vendre.
UNE IMPRIMERIE de campagne, presse et matériel.
S'adresser au bureau du "Drapeau de l'Ascension" à Donaldsonville. 30 juil—1m

VIN DE CHAMPAGNE
Sous célèbre marque de Charles Heidsieck & Co. à Reims.
LE soussigné a été nommé seul agent pour l'importation de susdit célèbre vin.
Les ordres pour l'importation directe seront reçus avec prompte attention. [illegible]
AUGUSTE COUTURIÉ.
5 janv—1an

LONDON & LANCASHIRE
FIRE INSURANCE COMPANY.
(Compagnie d'Assurance de Londres et de Lancashire.)
CAPITAL..................$5,000,000.
R. G. MUSGROVE, agent général.
[illegible] Carondelet [illegible]

JACOB OTT, Entrepreneur.
REPARE les MAGASINS et les MAISONS de résidences.
Fait et répare les caves.
☞ Les ordres laissés au No 83, Canal Street, en face de [illegible].
[illegible]

J. M. ELKIN — F. STRINGER
ELKIN & Co.,
ENTREPOT DE TAPIS,
5....RUE CARONDELET, PRES CANAL.
NATTES ET TOILES CIRÉES.
[illegible]